

L'information AGRICOLE

Hors-série n° 1 - Septembre 2021

75 ANS



GROUPE AGRICA

Un engagement responsable pour le monde agricole

AGRICA s'est engagé dès 2006 dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE). L'engagement social, inscrit dans la nature même du Groupe, s'illustre par sa gouvernance paritaire et ses activités solidaires en matière de protection sociale, mais également par des actions ancrées dans son identité agricole. Deux grands axes caractérisent ce choix et cet engagement depuis plusieurs années : la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'investissement responsable.

Agir pour préserver et mieux partager nos ressources alimentaires

Initié en 2015 par la première édition des **Trophées AGRICA** de lutte contre le gaspillage alimentaire, notre engagement pour une meilleure gestion des ressources alimentaires s'est pérennisé et élargi.

Au-delà de l'encouragement qu'ils constituent, les Trophées AGRICA sont un vecteur de sensibilisation, et pour aller plus loin, une **plateforme anti-gaspi** a été créée en 2020 sur le site internet du Groupe.

Elle répertorie les initiatives des participants aux éditions successives des Trophées, informe sur l'actualité des lauréats et deviendra, à terme, un véritable observatoire, cartographiant les actions et les tendances de la lutte contre le gaspillage alimentaire en France.

Conjuguer investissement et responsabilité sociale

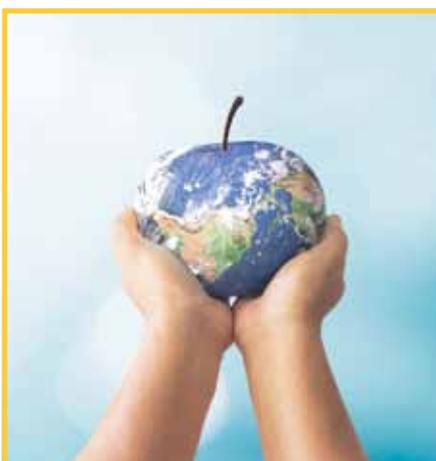
En 2008, AGRICA a mis en place une politique d'investissement responsable, qu'il n'a cessé de faire évoluer. Il a notamment publié sa **Charte ISR** en 2018.

Signataire en 2019 des **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies** (UN PRI), AGRICA investit significativement dans les fonds à dimension sociétale, écologique ou centrés sur une démarche de création de valeur **ESG** (environnement, social et gouvernance).

Afin d'ancrer cette démarche dans sa mission agricole, le Groupe a récemment contribué, en tant qu'investisseur de référence, au lancement de **«Terroirs et Avenir : la SICAV du monde agricole»** afin de développer les investissements à caractère social.

Améliorer les conditions de travail et les conditions de vie des familles du monde agricole et assurer la bonne viabilité des exploitations agricoles : tels sont les engagements que doivent démontrer les sociétés constituant le portefeuille de ce nouveau support financier qui vient encore renforcer la politique d'investissement responsable du Groupe.

Labellisée ISR, cette SICAV s'est classée 1ère de la catégorie Morningstar « Actions Secteur Agriculture » en 2020.



7e édition des Trophées : lancement de l'appel à candidatures !

Associations, entreprises, collectivités, vous avez mis en place une initiative qui lutte contre le gaspillage alimentaire ?

Vous avez jusqu'au **30 avril 2021** pour déposer votre candidature.

Téléchargez le dossier sur www.groupagricar.com et envoyez-le à l'adresse : trophees@groupagricar.com.



Retrouvez en ligne toute l'information sur les engagements du Groupe AGRICA : www.groupagricar.com



SOMMAIRE

EDITO

4-5 CHRISTIANE LAMBERT, PRÉSIDENTE DE LA FNSEA
« Résilience et reconquête »

SPÉCIAL 75 ANS FNSEA

6 à 13 75 ANS DE COMBATS SYNDICAUX
« De la défense des prix aux questions sociétales »

14-15-16 FRANÇOIS GUILLAUME, PRÉSIDENT DE LA FNSEA (1979-1986)
« Un paysan au cœur du pouvoir »

18-19 LUC GUYAU, PRÉSIDENT DE LA FNSEA (1992-2001)
« Maintenir l'unité professionnelle est un défi permanent »

21-22-23 JULIEN DENORMANDIE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
« Pas de nation forte sans agriculture forte »

24 à 27 PAROLES DE MINISTRES

28-29 BRUNO LE MAIRE
« La FNSEA a cultivé la parole donnée / parole respectée »

30-31 SÉBASTIEN WINDSOR, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURES (APCA)
« Nous agissons de concert, mais avec deux partitions »

32-33 CHRISTIAN JACOB
« Engagez-vous (aussi) en politique ! »

36-37 RADIOGRAPHIE DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE
« 75 ans d'évolution agricole »

40-41 INTERNATIONAL
« Les syndicats étrangers aux côtés de la FNSEA »

PROSPECTIVES

42-43 Une solution contre le réchauffement climatique

43-44 La génétique agricole au secours du climat

45-46 Transition écologique : un projet de société

46-47 Le défi de la transmission et du renouvellement

48-49 L'intelligence artificielle au service de l'agriculture

49-50 Les néoruraux en prise avec la réalité

Couverture : ©FNSEA

L'Information Agricole est édité par la FNSEA

11 rue de la Baume 75008 Paris

01 53 83 47 47

Directeur de la publication : Clément Faurax

Rédacteur en chef : Christophe Soulard

Secrétaire : Claire Langlois

Publicité : La Baume Médias 01 53 83 47 29

Mathieu Tournier

Numéro de commission paritaire : 1122 G 82349

Maquette : GRAPH 2000

Imprimerie GRAPH 2000,

Boulevard de l'Expansion 61200 Argentan

Taux de fibres recyclées : 0 %

Certification des fibres : PEFC

Eutrophisation : Ptot : 0,02 kg/tonne

ISSN : 0019 -994 X

Résilience et reconquête



Crédit photo : © FNSEA

Que de chemin parcouru depuis l'après-guerre et cette nuit du 13 au 14 mars qui a vu la création de notre syndicat sous l'impulsion d'Eugène Forget, le père du serment de l'Unité paysanne ! Que de chemin, encore à parcourir ! Commémorer trois quarts de siècle de syndicalisme agricole, c'est se pencher sur son passé et faire acte d'introspection en s'interrogeant sur notre Histoire, sur nos combats, nos convictions, nos réussites, nos échecs, nos espoirs. C'est analyser et dresser un bilan sans fard : l'agriculture française est aujourd'hui l'une des plus performante au monde et cette place nous la devons au travail de ceux qui nous ont précédés, à leur acharnement, à leur dévouement et leur intelligence. Ils ont su reconstruire cette France d'après-guerre, exsangue après cinq années d'occupation et de privations et sont

parvenus à relever le défi de nourrir les 40 millions d'habitants. Ils l'ont ensuite modernisée grâce à la mécanisation et à la faveur du marché européen. Ils l'ont ensuite développée et sont partis à la conquête des marchés extérieurs. Car, en un quart de siècle, la France était devenue autosuffisante et s'érigeait déjà comme le fer de lance de l'agriculture européenne, place qu'elle a su conserver. La FNSEA a suscité et négocié les politiques publiques d'accompagnement, à Paris et à Bruxelles, et les mécanismes de soutien. Elle est parvenue à réguler et orienter les politiques pour concilier le développement des filières et des territoires. Sont ensuite venus les temps où la société s'est penchée d'un oeil parfois critique sur notre métier, par des questionnements sur la sécurité des aliments, sur l'impact environnemental et le changement climatique et ceux où

l'élargissement de l'Europe a rebattu les cartes de la PAC. Ce regard extérieur constitue pour les agriculteurs et bien sûr, pour nous les actuels responsables de la FNSEA, un nouveau défi à la hauteur du défi de l'autosuffisance alimentaire de l'après-guerre. Un défi que nous saisissons à bras-le-corps pour permettre aux agricultrices et aux agriculteurs de continuer à vivre dignement et avec fierté de leur métier. L'alimentation, le territoire et l'environnement sont des sujets hautement stratégiques.

S'il fallait résumer en un mot l'Histoire du monde agricole des 75 dernières années, ce serait : Résilience. Jamais un secteur d'activité n'a autant pris sur lui et puisé dans ses ressources, au sens propre comme au figuré, pour répondre aux attentes de tous : sécurité de l'approvisionnement, sécurité sanitaire

des aliments, goût, prix, entretien des paysages, traçabilité, diversité, protection de l'environnement, bien-être animal, etc.

Cependant, cet exercice peut avoir ses limites surtout quand ces exigences, toujours concrétisées, ne s'accompagnent pas de la reconnaissance attendue, en termes de juste rémunération et de cohérence des politiques commerciales internationales. Plus incompréhensible encore lorsque des activistes s'attaquent aux exploitations au nom de

croyances surannées ou de jugements infondés ou d'idéologies de décroissance. Mais les agriculteurs savent faire face. Résilients, ils aspirent toujours à vivre décemment du fruit de leur travail, condition sine qua non, pour assurer épanouissement et renouvellement des générations.

Les années qui viennent seront indéniablement placées sous le signe de la reconquête : celle de nos capacités de production agricole et agroalimentaire sans lesquelles il n'existe pas de souveraineté alimentaire ; reconquête des marchés internationaux malgré les nombreuses chausse-trappes que certains pays tentent d'imposer, parfois au mépris des règles du commerce international ; reconquête des consommateurs que nous devons convaincre d'une notion fondamentale : la recherche d'un prix toujours plus bas est incompatible avec la pérennité des transitions attendues de l'agriculture.

Il nous faut aussi reconquérir notre planète pour la rendre plus vivable et vertueuse. En ce sens, les agriculteurs s'affirment

porteurs des solutions les plus pertinentes et réalistes pour conserver et développer une biodiversité mise en péril par des pratiques maintenant contestées mais qui étaient, à l'époque,



Crédit photo : © iStock

imposées à nos aînés au nom du progrès. Cette biodiversité est aujourd'hui mise en péril par la disparition des agriculteurs qui sont les premiers en prise avec la nature mais aussi par l'artificialisation des terres qui ne cesse de s'étendre. Or, quel que soit leur modèle agricole, les paysans de France sont les premiers artisans de notre écologie quotidienne. Nous sommes en première ligne pour accroître le potentiel des énergies renouvelables que constituent les biocarburants, la méthanisation, le photovoltaïque, tout en conservant le potentiel de production pour l'alimentation humaine et animale, et permettre à la Terre de se régénérer et d'être plus résiliente. Nous produisons déjà 20 % de l'énergie renouvelable française. Nos prairies, vergers, bocages, haies nos cultures entretiennent la biodiversité en captant les gaz à effet de serre, ce qu'aucun autre secteur ne peut réaliser.

Ne nous privons pas non plus de choix scientifiques et technologiques qui s'offrent à nous. Sans la science, l'agriculture française n'aurait pas atteint un tel

niveau de compétitivité et c'est grâce à elle que nous pourrions trouver des alternatives crédibles, à la fois économiquement viables pour nos exploitations et sanitaire ment fiables pour les consommateurs.

Il nous faut enfin et surtout porter l'ambition de la souveraineté alimentaire pour que l'agriculture perdure et rayonne. Notre métier est noble : nous nourrissons les hommes, les femmes, les enfants, les animaux, la planète. Il n'existe « pas de pays fort sans agriculture forte » disait

le Général de Gaulle. Il nous faut par conséquent gagner le défi du renouvellement des générations et attirer à nous des hommes et des femmes qui veulent perpétuer ce grand et beau métier. Car il n'y a pas et il n'y aura jamais de pays sans paysans.

A la FNSEA, notre ambition de conforter la France comme une puissance agricole et agroalimentaire de premier plan reste toujours aussi intacte qu'il y a 75 ans. A nous d'être dignes de l'héritage de nos aînés et de poursuivre le chemin qu'ils nous ont tracé : celui d'une terre fertile, riche de sa diversité, économiquement viable, socialement durable et écologiquement vertueuse. ■

Christiane Lambert
Présidente de la FNSEA et du Copa

75 ANS DE COMBATS SYNDICAUX

De la défense des prix aux questions sociétales

Alors qu'elle donnait la priorité à l'augmentation des prix agricoles dans les années qui ont suivi sa création, puis à la politique des structures dans les années 60 et à la politique agricole commune, la FNSEA a progressivement intégré la prise en compte des demandes sociétales.

Eugène Forget (debout) 1^{er} Président de la FNSEA

« Je fais le serment de l'unité paysanne ! Je fais le serment que plus jamais chez nous on ne pourra exercer en même temps un mandat syndical et un mandat politique », lance Eugène Forget, qui vient d'être élu président de la FNSEA lors de son premier congrès les 12/13 et 14 mars 1946 à Versailles.

La FNSEA n'est alors qu'une composante de la Confédération générale de l'agriculture (CGA), créée en 1945 par le ministre socialiste de l'Agriculture, François Tanguy-Prigent, et qui regroupe l'ensemble des organisations agricoles : syndicales (exploitants et salariés), coopératives, mutualistes et du crédit. Dès le départ la nouvelle fédération cherchera à s'émanciper de cette tutelle

et à marginaliser en affirmant la primauté de la représentation syndicale sur les autres mouvements agricoles. De jeunes militants syndicaux, comme Marcel Bruel, gardent un souvenir ému de ces journées de mars qu'ils n'hésiteront pas à faire partager. Eu-

gène Forget restera dans l'histoire du syndicalisme comme celui qui a fait adopter sous les applaudissements et à main levée ce fameux serment. Il considère avec son équipe que l'unité institutionnelle doit assurer la force du syndicat malgré l'hétérogénéité du monde paysan. Les conflits d'intérêt

avec plus ou moins de succès à la promouvoir. Quant à l'incompatibilité des mandats, elle est toujours en vigueur. L'idée de départ était de soustraire la défense professionnelle aux influences politiques, celle des communistes et des socialistes qui avaient contribué dans la Résistance à la libération du territoire, et d'écarter les anciens dirigeants de la Corporation paysanne encore actifs dans les organisations agricoles, mais qui avaient pactisé, pour certains d'entre eux, avec le régime de Vichy.

avec plus ou moins de succès à la promouvoir. Quant à l'incompatibilité des mandats, elle est toujours en vigueur. L'idée de départ était de soustraire la défense professionnelle aux influences politiques, celle des communistes et des socialistes qui avaient contribué dans la Résistance à la libération du territoire, et d'écarter les anciens dirigeants de la Corporation paysanne encore actifs dans les organisations agricoles, mais qui avaient pactisé, pour certains d'entre eux, avec le régime de Vichy.



Une réunion au ministère de l'Agriculture dans les années 50



Jacques Lepicard

entre grandes cultures et l'élevage, entre les bailleurs et les fermiers, entre l'agriculture de plaine et celle de montagne, sont transcendés par le mythe de cette unité. Tous les dirigeants de la FNSEA qui se sont succédé en ont fait leur point d'appui et se sont employés

UNE STRUCTURATION HORIZONTALE ET VERTICALE

C'est à cette époque que la FNSEA se structure sur le mode que l'on connaît aujourd'hui. Pour affirmer la volonté de rassembler en une organisation unique l'ensemble des agriculteurs malgré leur diversité, le syndicat est organisé sur une base territoriale : ce sont les fédérations départementales des syndicats

d'exploitants agricoles, elles mêmes regroupées sur une base régionale. A cette représentation horizontale s'en ajoutent deux autres. L'une sectorielle regroupe les associations spécialisées par produits dont certaines existaient déjà avant guerre comme l'Association générale des producteurs de blé et la Confédération générale des planteurs de betteraves. Elles sont aujourd'hui au nombre de 31. L'autre renvoie au statut de l'agriculteur : les fermiers et métayers, les bailleurs de baux ruraux, les agricultrices, les anciens exploitants. Il existe aujourd'hui quatre sections sociales.

Hélas, cette volonté d'indépendance vis-à-vis des forces politiques ne durera qu'un temps. Avec le départ d'Eugène Forget en 1949 et l'élection de René Blondelle à la présidence de la FNSEA et celle de ses successeurs jusqu'à l'arrivée de Gérard de Caffarelli en 1963, voici le retour des caciques de la Corporation paysanne et de leurs héritiers et de la droite réactionnaire. Ces dirigeants sont à l'origine de « l'Action civique » aux élections législatives de 1951. Ils soumettent aux candidats députés un programme agricole sur lequel ils doivent se prononcer. Toute approbation de leur part se voit récompensée par le soutien actif des dirigeants paysans à leur candidature. Le résultat est inespéré : le Parlement voit entrer un très grand nombre d'agriculteurs, dont les deux tiers ont bénéficié de l'appui officiel de la FNSEA. La plupart de ces élus se sont inscrits au groupe Indépendant-paysan qui, avec 130 membres (sur un total de 627 sièges), était l'un des plus puissants de l'Assemblée nationale. Ainsi entre 1951 et 1956, le syndicalisme agricole a-t-il obtenu une influence politique inégalée, attestée par le choix des ministres de l'Agriculture qui, sans exception, sont issus de ses rangs.

L'INDEXATION DES PRIX AGRICOLES

Sur le plan syndical, la FNSEA fait des prix agricoles la priorité de ses revendications : ils sont, en effet, le dénominateur commun à tous les agriculteurs,

même si les exploitations de grande taille en bénéficient davantage que les petites. Malgré cette présence au cœur du pouvoir, des signes de crise et de mécontentement se manifestent de plus en plus dans les campagnes. Qu'il s'agisse de la viande bovine, du lait ou du vin, la chute des prix agricoles se conjugue à l'accroissement des coûts de production. La pression et l'inquiétude montent sur le terrain. En juin 1953, la FNSEA réunit plus de 25 000 paysans au vélodrome d'hiver à Paris et publie « un livre vert » destiné à informer le grand public des difficultés de la vie paysanne. Ce rassemblement fait suite à une série de manifestations régionales au printemps qui expriment un profond désarroi des paysans. La même année, les vignerons du Midi relancent les manifestations, renouvelant quelque peu les actions de 1907, notamment par la démission des municipalités.

Devant la persistance de la baisse des cours, l'agitation continue à s'étendre. Dans le Massif central, les producteurs de viande passent à l'action et créent le comité de Guéret qui regroupe une quinzaine de FDSEA du Centre de la France. A la suite de ces manifestations, le Gouvernement Joseph Laniel (1889-1975) jette les bases d'une organisation du marché pour les productions qui en sont dépourvues. Sont ainsi créés deux organismes d'intervention, la Société d'intervention du bétail et des viandes (Sibev) et Interlait, les ancêtres des offices de la viande et du lait. Ils déterminent des prix planchers et interviennent quand les cours tombent au-dessous de ce seuil en achetant et stockant les produits concernés. A cette époque naît aussi le Fonds de garantie mutuelle et d'orientation agricole qui deviendra en 1961 le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (Forma), l'ancêtre de FranceAgriMer.

Mais rapidement les paysans s'aperçoivent que si les effets positifs du système mis en place sont incontestables, ils sont insuffisants, notamment à cause des intermédiaires qui « s'engraissent » sur leur dos. Plus tard, leur colère se cristallisera sur la grande distribution. Nous sommes encore en 1954. Pour



Joseph Coureau

Crédit photo : © FNSEA



Gérard de Caffarelli

Crédit photo : © FNSEA



Michel Debatisse

Crédit photo : © FNSEA



François Guillaume

Crédit photo : © FNSEA



Raymond Lacombe

Crédit photo : © FNSEA

alerter les pouvoirs publics sur leur désarroi, la FNSEA lance une pétition adressée au président de la République qui recueille 50 000 signatures. Les manifestations reprennent en 1955 et 1956 pour protester contre la fixation du prix du lait à un niveau insuffisant. Sont également organisées des grèves du lait avec l'appui des coopératives.

Ce n'est qu'en septembre 1957 sous le gouvernement Félix Gaillard (1919-1970) que la FNSEA décroche enfin l'indexation des prix agricoles sur les coûts de production après avoir obtenu une convocation anticipée du Parlement sur le sujet. Hélas, ce mécanisme pour lequel s'était battue la FNSEA ne durera pas. L'une des premières décisions de De Gaulle, qui arrive au pouvoir en mai 1958, est de supprimer cette indexation au nom de la lutte contre l'inflation. Ce qui suscitera l'hostilité des dirigeants agricoles de cette époque à son égard et ce d'autant plus que le Général les suspecte d'avoir collaboré avec l'ennemi pendant l'occupation. Les manifestations paysannes reprennent avec une ampleur inégalée. Meetings et rassemblements se multiplient partout en France, à Amiens, Clermont-Ferrand, Chartres, Bourges, Grenoble, pour ne citer que les plus importants.

LES LOIS D'ORIENTATION DE 60-62

Les jeunes agriculteurs formés à la Jeunesse agricole catholique (JAC) vont introduire une rupture avec cette pratique syndicale et la revendication de prix rémunérateurs. Les bouleversements politiques et institutionnels vont offrir l'opportunité d'un changement de politique agricole. De Gaulle et son gouvernement n'ont pas d'idées précises sur la politique à conduire. La découverte des thèses du Centre national des Jeunes agriculteurs (CNJA) va constituer une agréable surprise. Les jeunes proposent une vision de l'agriculture conforme à ce que souhaite le gouvernement : priorité à la

modernisation et à l'agrandissement foncier, encouragement au départ des agriculteurs en surnombre pour préparer l'agriculture française à son insertion dans le marché commun. Ainsi va s'esquisser une convergence entre le nouveau pouvoir et les jeunes agriculteurs qui ouvrira une ère nouvelle de relations entre les pouvoirs publics et le syndicalisme. Ce que l'on a appelé par la suite la concertation.

Il serait toutefois simpliste d'opposer d'un côté le CNJA qui réclame une politique agricole mettant l'accent sur la politique des structures et de l'autre côté la FNSEA qui défend une politique des prix. Michel Debatisse, le futur président de la FNSEA de 1971 à 1979, le rappelle dans son livre « La Révolution silencieuse », publié en 1964. « *Les interventions des jeunes à l'occasion des différentes manifestations précisent que le CNJA ne se désintéresse pas de la question des prix agricoles, mais que l'amélioration du revenu pour un grand nombre d'exploitations, dépend, en outre, de l'aménagement des structures, de la diminution de la population, des débouchés, des transferts sociaux* », écrit-il.

Fruit de cette étroite concertation avec le CNJA, le Gouvernement dépose en avril 1960 plusieurs projets de loi. Adoptées en juillet et août 1960, après plusieurs lectures et en dépit de l'opposition du Sénat favorable à une politique de prix, ces lois posent des jalons très importants pour l'avenir de l'agriculture en mettant en place les outils destinés à favoriser la transformation des structures agricoles. Elles donnent notamment naissance aux Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) et confortent aussi l'organisation de la production et des marchés en apportant quelques modifications au Forma.

Un an après la promulgation de la loi, la plupart des décrets d'application ne sont pas publiés, alors que la conjoncture agricole ne s'améliore pas. Ce qui relance les manifestations paysannes partout en France, surtout en Bretagne, dans le Centre, le Midi, le Sud-Est et le Sud-Ouest. L'une d'entre elles restera dans les mémoires à la suite de la crise de l'artichaut et de la pomme



Luc Guyau



Jean-Michel Lemétayer



Xavier Beulin



Christiane Lambert

Crédit photo : © FNSEA

de terre primeur : l'occupation de la sous-préfecture de Morlaix, dans le Finistère, le 8 juin 1961 par un commando d'agriculteurs emmené par Alexis Gourvenec ; celui-là même qui créa, quelques années plus tard, la compagnie maritime Brittany Ferries pour écouler choux fleurs et artichauts sur le marché britannique.

Face au durcissement des actions syndicales, le ministre de l'Agriculture, Henri Rochereau (1908-1999) est contraint de démissionner.

Le Premier ministre, Michel Debré (1912-1996), fait appel à Edgard Pisani (1918-2016) pour le remplacer.

En étroite concertation avec le CNJA, le nouveau ministre complète et renforce le dispositif mis en place par les lois de 1960. C'est ce texte qui donne naissance

aux groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) et aux groupements fonciers agricoles, qui instaure le droit de préemption des Safer pour améliorer les structures agricoles et favoriser

l'installation des jeunes, qui crée l'indemnité viagère de départ pour encourager le départ des agriculteurs âgés s'ils cèdent leur exploitation à de jeunes agriculteurs. Pour éviter la concentration des terres, la loi prévoit aussi un dispositif anti-cumul, toute extension étant soumise à une autorisation préalable du préfet. Révélatrice du climat de l'époque, « l'affaire Gabin »

qui a fait grand bruit dans les médias. L'acteur avait acheté dans l'Orne plusieurs exploitations pour les regrouper et constituer un domaine de 200 hectares. Le 28 juillet 1962, plusieurs centaines de militants de la FDSEA et du CDJA, le réveillent dans sa ferme de La Pichonnière pour dénoncer l'accaparement des terres par des hobereaux et alerter les pouvoirs publics sur la nécessité d'une répartition plus équitable du sol.

Les lois de 1960 et 1962 ne sont que les premières d'un corpus plus vaste

décliné sur plusieurs années. Elles seront ainsi complétées par des textes sur l'enseignement agricole, le développement et la vulgarisation agricole, l'élevage, l'économie contractuelle et la politique sociale.

Cette redéfinition de la politique agricole est concomitante à la mise en place progressive du marché commun agricole pour lequel le syndicalisme agricole a ardemment milité. Sous l'impulsion d'hommes comme Albert Génin,

l'Union européenne en sont la parfaite illustration.

L'ÂGE D'OR DE LA CONCERTATION

Lors de son congrès de Nîmes en 1971, la FNSEA lance l'idée d'une Conférence annuelle et de conférences mensuelles réunissant au plus haut niveau les instances gouvernementales et les organisations professionnelles

pour faire le point sur la situation agricole et les mesures à prendre. Les pouvoirs publics acceptent. La première conférence annuelle se tient en 1971. Avec l'arrivée de Jacques Chirac (1932-2019) au ministère de l'Agriculture en 1972, ce sera l'âge d'or de ces rendez-vous. Ce qui se traduira par de nouvelles avancées importantes dans les secteurs de l'élevage et des zones de montagne. Ainsi sont créés en 1973 les prêts spéciaux élevage bonifiés par l'Etat. La même année, le syndicalisme obtient la création de la Dotation aux Jeunes Agriculteurs (DJA) ainsi que la mise en place de l'Indemnité spéciale Montagne (ISM) devenue l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN).

Sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing (1926-2020) furent lancées les grandes interprofessions que l'on connaît aujourd'hui. Une première étape avait été franchie, l'année précédant son

arrivée à l'Élysée en 1973 avec la création du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel). Les réflexions de l'époque sur l'amélioration de l'organisation des marchés aboutissent en 1975 à la loi sur les interprofessions privées qui donneront naissance quelques années plus tard à Interbev (viandes), Interfel (fruits et légumes) et à l'Unip (protéagineux) notamment.

A la recherche d'un second souffle,

arrivée à l'Élysée en 1973 avec la création du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel). Les réflexions de l'époque sur l'amélioration de l'organisation des marchés aboutissent en 1975 à la loi sur les interprofessions privées qui donneront naissance quelques années plus tard à Interbev (viandes), Interfel (fruits et légumes) et à l'Unip (protéagineux) notamment.

A la recherche d'un second souffle,

arrivée à l'Élysée en 1973 avec la création du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel). Les réflexions de l'époque sur l'amélioration de l'organisation des marchés aboutissent en 1975 à la loi sur les interprofessions privées qui donneront naissance quelques années plus tard à Interbev (viandes), Interfel (fruits et légumes) et à l'Unip (protéagineux) notamment.

A la recherche d'un second souffle,



Jacques Chirac et Michel Debatisse

Crédit photo : © FNSEA



Une manifestation dans les années 1960

Crédit photo : © FNSEA

secrétaire général de la FNSEA, Jean Deleau, président de l'AGPB, Gérard de Caffarelli, président de la FNSEA et d'autres, les syndicalistes agricoles ont été parmi les pionniers de l'Europe.

La mise en place de l'Europe verte ouvre des perspectives considérables aux productions nationales même si les paysans français savent déjà qu'ils devront se mesurer, dans un marché unique, aux agricultures voisines. Les combats ultérieurs contre les distorsions de concurrence à l'intérieur de

après la démission de Jacques Chirac en 1976, Valéry Giscard d'Estaing mise sur l'agriculture pour réduire le déficit de la balance commerciale plombée par le renchérissement du prix du pétrole. Lors du fameux discours de Vassy dans le Calvados, en décembre 1977, il propose une nouvelle politique agricole. Ce jour là, il n'hésite pas à affirmer que « *l'agriculture est notre pétrole* » et annonce l'élaboration d'une nouvelle loi cadre d'orientation et d'organisation agricoles. Cette loi promulguée en juillet 1980 prévoit différentes dispositions pour améliorer l'organisation économique, un volet foncier pour drainer l'épargne publique vers l'agriculture. Mais l'histoire retiendra surtout la mise en place du statut de coresponsabilité des époux agriculteurs. En fait la reconnaissance du rôle des femmes sur les exploitations agricoles considérées jusqu'alors comme « *sans profession* ».

LA RUPTURE

Changement complet d'ambiance en 1981 avec l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. Sa ministre de l'Agriculture, Edith Cresson, entend reconnaître le pluralisme syndical et mettre en place les deux propositions phares contenues dans les 110 propositions du candidat : la constitution des offices par produits et celle des offices fonciers. Si les offices des vins, des viandes et du lait ont vu le jour, les offices fonciers seront vite abandonnés. La promesse se transforme par un renforcement du rôle des commissions départementales des structures. Mais le conflit avec la FNSEA présidée par François Guillaume se cristallise sur la volonté d'Edith Cresson de changer le mode de scrutin aux Chambres d'Agriculture pour donner plus de poids aux syndicats minoritaires et ainsi affaiblir la FNSEA. Un véritable casus belli ! Le 23 mars 1982, la FNSEA réunit plus de 100 000 paysans à Paris pour protester contre la politique agricole du

Gouvernement.

L'année suivante Michel Rocard (1930-2016) est nommé au ministère de l'Agriculture à la place d'Edith Cresson. Sa principale mission est de « *recoller les morceaux* » avec le monde paysan. Ce nouveau climat aboutira à deux décisions importantes : une loi sur l'enseignement agricole privé adoptée à l'unanimité au Parlement. Mais pour la postérité, Michel Rocard restera le ministre des quotas laitiers instaurés en 1984 pour lutter contre les excédents.



Edith Cresson

Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture.



Valéry Giscard d'Estaing

Crédit photo : © FNSEA

A la FNSEA, Raymond Lacombe (1929-2002) remplace en 1986 François Guillaume, appelé au ministère de l'Agriculture dans le premier gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac. Comme le rappelle Pierre Le Roy (1), Raymond Lacombe défend à la fois les paysans et la ruralité.

Le rapprochement entre les composantes du monde rural trouvera son point d'orgue à l'occasion de la manifestation du « *Dimanche des terres de France* » qui rassemble 300 000 personnes à Paris le 29 septembre 1991. Ce jour-là, le président de la FNSEA affirme haut et fort que « *la France a besoin de ses paysans et de ses ruraux, elle a besoin de ses terroirs, elle a besoin d'une agriculture forte dans un monde rural vivant* ». Quand il quitte la FNSEA en 1992, il crée l'association Sol et Civilisation, un think tank sur le développement rural.

L'impulsion donnée à la ruralité sera à l'origine de la loi d'orientation de 1999. L'une de ses principales dispositions prévoit la mise en place des contrats territoriaux d'exploitation. Les agriculteurs bénéficient de nouvelles aides sous réserve d'engagements précis pendant cinq ans sur la qualité des produits, l'emploi ou le respect de l'environnement. Une première qui vise à rémunérer les services non marchands de l'agriculture.

NOUVEAU PARADIGME

Malheureusement Raymond Lacombe assistera impuissant à l'arrivée de nouveaux périls : la mondialisation des marchés et le démantèlement de la Pac. En effet, en 1986, le président la République et son gouvernement donnent leur feu vert à l'intégration de l'agriculture au Gatt (2). La première étape sera la naissance de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994, la dernière, la suppression des quotas laitiers en 2015 et ceux de la betterave en 2017 et entre-temps plusieurs réformes de la PAC. Progressivement, les agricultures française et européenne sont de plus en plus exposées à la concurrence mondiale et insérées dans les négociations internationales. Sous la pression des Américains et des ONG, les instances européennes s'activent dans ce sens. Sans attendre l'accord de 1994, la réforme de la PAC de 1992 entérine une baisse des prix, l'abandon de la préférence communautaire et la création des aides direc-

tes. Les réformes successives confirmeront ces choix en y introduisant des critères environnementaux et en subordonnant le versement des aides à leur respect. Conséquence de la disparition du soutien public des marchés, les prix agricoles deviennent de plus en plus volatils. La demande syndicale vise désormais à limiter les effets négatifs de ces fortes fluctuations par la mise en place de dispositifs d'assurance par les pouvoirs publics et à faire pression sur la grande distribution pour obtenir un meilleur partage de la valeur ajoutée dans les filières agroalimentaires. Ce sera l'un des principaux combats des présidents de la FNSEA qui se sont succédé depuis : Luc Guyau, Jean-Michel Lemétayer, Xavier Beulin et aujourd'hui Christiane Lambert.

Avec le temps, les questions environnementales, de bien-être animal et de sécurité sanitaire auxquelles il faut ajouter désormais le changement climatique prennent le pas sur la défense des prix stricto sensu. L'agriculture dite « productiviste » est rendue responsable de la dégradation de l'environnement, notamment de la pollution des eaux par les nitrates. Dès les années 90, les agriculteurs se voient imposer des programmes de maîtrise des pollutions agricoles (PMPOA) et des limitations d'épandage dans les zones vulnérables. Aujourd'hui, ce sont plutôt les pesticides (glyphosate et néonicotinoïdes) qui sont dans le collimateur de l'opinion publique accusés de dégrader la biodiversité. A la suite du Grenelle de l'Environnement en 2007, le Gouvernement a imposé un plan EcoPhyto qui vise à réduire de moitié l'usage des produits phytosanitaires à l'horizon 2018.

De leur côté les consommateurs deviennent de plus en plus exigeants. L'épisode du veau aux hormones au début des années 1980, plus tard la crise de la « vache folle » en 1996 jusqu'au début des années 2000, sans parler des OGM, des résidus de pesticides dans les aliments, des intoxications (concombres espagnols) et scandales alimentaires (lasagnes à la viande de cheval par



Crédit photo : © FNSEA



Crédit photo : © FNSEA

Raoul Serieys



Crédit photo : © FNSEA

exemple) fortement médiatisés suscitent de fortes inquiétudes dans l'opinion. Voilà les filières agroalimentaires et les agriculteurs accusés de mettre du poison dans nos assiettes. Ces préoccupations seront à l'origine des États généraux de l'alimentation, promis par le candidat Macron et qui déboucheront sur la loi Egalim en 2018.

Le combat syndical s'est déplacé : moins de manifestations contre les préfectures et les édifices publics pour exiger une revalorisation des prix, mais davantage d'actions commandos notamment contre les enseignes de la grande distribution. Par ailleurs, l'érosion du nombre d'agriculteurs oblige les organisations agricoles à renoncer aux grandes manifestations de masse et à repenser leur mode d'action en privilégiant les actions coup de poing, le lobbying et la communication. Il est désormais aussi important de convaincre l'opinion publique que de contraindre le gouvernement. C'est ainsi que dès les années 90, a été lancé, à l'initiative des organisations professionnelles, Farre, le Forum pour l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement pour promouvoir un usage maîtrisé des engrais et des produits phytosanitaires. Plus récemment, la FNSEA a été à l'initiative du « Contrat de solutions » qui propose près d'une centaine de

fiches pour inciter les agriculteurs à mieux prendre en compte les attentes sociétales, qu'il s'agisse de la protection de l'environnement, de la sauvegarde de la biodiversité, de l'amélioration du bien-être animal. Pas moins de 300 solutions ont été identifiées notamment pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires. En 2020, le rapport d'orientation met l'accent sur la contribution de l'agriculture à la lutte contre le changement climatique. Sans oublier les actions de communication comme les « Fermes ouvertes » ou plus récemment, #Agridemain, pour montrer que la FNSEA n'est pas inactive sur ces sujets.

Si les agriculteurs sont prêts à répondre à ces attentes, leur demande est que les règles qui leur

sont imposées ne remettent pas en cause la capacité de production et la compétitivité de l'agriculture. L'inquiétude n'est pas sans fondement quand on analyse le « Green Deal » adopté par la Commission européenne en 2020 et sa déclinaison agricole, les stratégies « de la ferme à la fourchette » et de « Biodiversité 2030 », inspiré par les ONG environnementales. Comment

peut-on exiger des agriculteurs de produire plus et mieux ? Comment peut-on leur demander d'être performants, de produire une nourriture abondante, saine, bon marché et de qualité et dans le même temps d'aller plus loin en terme de qualité environnementale, sanitaire et de bien-être animal face à des concurrents qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes ? Pour la FNSEA ce sont les défis auxquels elle est désormais confrontée. ■

Michel Bourdoncle



Bruno Le Maire, Nathalie Kosciusko-Morizet et Xavier Beulin

Crédit photo : © FNSEA

⁽¹⁾ Références bibliographiques : Cent ans de syndicalisme agricole, FNSEA, CNJA - Le serment de l'unité paysanne, Eugène Forget, Éditions Nouvelle Cité - La Forteresse agricole, un histoire de la FNSEA de Gilles Luneau, Éditions Fayard - Michel Debatisse ou la révolution silencieuse de Claude Goure, Éditions Desclée de Brouwer - Je m'appelle Marcel, de François Landrieu, Éditions Autres Voix - Histoire de l'agriculture française de 1867 à nos jours de Pierre Le Roy, Saf Agr'Idées - 70 ans d'agriculture, de Denis Lefèvre, Éditions France Agricole

⁽²⁾ Le Global agreement on Tariffs and Trade (GATT) est l'ancêtre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).



Des jeunes écoliers participant à l'opération Fermes ouvertes

Crédit photo : © FNSEA



Jacques Chirac sur la Tour de France

Crédit photo : © FNSEA



Une manifestation à Paris en 2013

Crédit photo : © FNSEA

L'UNITÉ SYNDICALE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

En 1959 voit le jour du Mouvement de coordination et de défense des exploitants familiaux. Ce sera la première fracture depuis le serment de l'unité paysanne en 1946. Sa création trouve son origine dans les difficultés de l'élevage et de la vigne dans le Centre, le Sud-Ouest et le Midi que le Comité de Guéret, une contestation interne à la FNSEA, a pris en charge dès 1953. Proche du Parti communiste, il se trouve conforté par le retour du Général de Gaulle qui supprime l'indexation des prix agricoles et accepte la création du marché commun agricole que le Modéf assimile à « l'Europe des trusts ». Avec le temps, et à l'image du Parti communiste, le Modéf

ne cessera de perdre du terrain comme en témoigne l'érosion de ses résultats aux élections des Chambres d'Agriculture. Au dernier scrutin de 2019, le Modéf n'a recueilli que 1,39 % des voix.

La deuxième fracture viendra de la droite et plus précisément d'Indre-et-Loire avec la création de la Fédération française de l'agriculture (FFA). Elle naît à la suite de la dévaluation du franc d'août 1969 qui a remis en cause l'augmentation des prix agricoles. Sur le fond c'est la politique des structures et l'opposition au président de la FNSEA, Michel Debatisse, qui explique cette scission. La FFA deviendra la Coordination rurale en 1994 après la réforme de la PAC de 1992 et aux accords de Blair House de 1993 auxquels des militants de la FNSEA s'opposaient, notamment dans le Lot-et-Garonne, le Gers et le Bassin parisien. Elle est arrivée en deuxième position avec 20,17 % aux dernières élections des Chambres

d'Agriculture loin derrière les listes FNSEA/JA (55,42 %)

A l'origine de la Confédération paysanne, un courant interne au CNJA surtout actif dans l'Ouest et dans une moindre mesure en Rhône-Alpes, emmené par Bernard Lambert, l'auteur de l'ouvrage « Les paysans dans la lutte des classes » paru en 1970. Ils ne veulent plus cautionner le réformisme de la FNSEA et s'inscrivent délibérément dans le refus de l'économie de marché et en rupture avec le capitalisme. Dans un premier temps deux organisations voient le jour, après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, la Confédération nationale des syndicats de travailleurs-Paysans, plus gauchisante, et la Fédération nationale des syndicats paysans plus sociale démocrate. En 1987, la création de la Confédération paysanne réunira ces deux courants. Elle a recueilli 19,28 % des voix aux élections Chambres de 2019.

DOUZE PRÉSIDENTS DEPUIS 1946

1946-1949 : Eugène Forget (Maine-et-Loire)

1949-1954 : René Blondelle (Aisne)

1954-1956 : Jacques Lepicard (Seine-Maritime)

1956-1963 : Joseph Coureau (Gironde)

1963-1971 : Gérard de Caffarelli (Aisne)

1971-1979 : Michel Debatisse (Puy-de-Dôme)

1979-1986 : François Guillaume (Meurthe-et-Moselle)

1986-1992 : Raymond Lacombe (Aveyron)

1992-2001 : Luc Guyau (Vendée)

2001-2010 : Jean-Michel Lemetayer (Ile-et-Vilaine)

2010-2017 : Xavier Berlin (Loiret)

Depuis 2017 : Christiane Lambert (Maine-et-Loire)

FRANÇOIS GUILLAUME, PRÉSIDENT DE LA FNSEA (1979-1986)

« Un paysan au cœur du pouvoir »

Au printemps 1979, Michel Debatisse démissionnait de la présidence de la FNSEA pour entreprendre une carrière politique au Parlement européen. Fort de son soutien, François Guillaume, jusque-là Secrétaire général, fut élu à la tête de la FNSEA. Il n'était pas pris au dépourvu tout en étant conscient que la forte personnalité de son prédécesseur l'obligeait à des résultats et l'exposait au danger de comparaisons que ne manqueraient pas de formuler et de commenter les observateurs et critiques en tout genre.

Pour relever ce challenge, il avait arrêté un programme avec ses Secrétaires généraux, Auguste Grit et Raoul Seyriès, qui fut méthodiquement appliqué. Il visait syndicalement 1) à renforcer l'autorité de la FNSEA par la reconquête des fédérations départementales contestataires qui menaçaient de faire sécession ; 2) à mettre fin au séparatisme du Midi viticole ; 3) à mobiliser de nouvelles ressources financières pour conforter l'autonomie de la FNSEA, et à déplacer son siège dans Paris pour qu'elle ne soit plus sous la dépendance immobilière d'un établissement public (Chambres d'Agriculture) soumis au Pouvoir.



Crédit photo : © FNSEA / Raoul Seyriès (gauche), secrétaire général et François Guillaume, président.

Ce programme visait politiquement, d'une part à poursuivre la cogestion de la politique agricole avec les Pouvoirs publics, à la suite de ses prédécesseurs Gérard de Caffarelli et Michel Debatisse, mais sans en être prisonnier et d'autre part à se projeter sur la scène européenne mais aussi internationale pour dénoncer la perversité de l'organisation des marchés agricoles, préjudiciable aux producteurs de tous les continents.

RIGOUREUSE NEUTRALITÉ

François Guillaume fut élu dans un contexte agro-européen compliqué du fait d'excédents agricoles invendables et du retard sur la fixation annuelle des prix agricoles dont l'augmentation attendue devait compenser l'inflation des coûts de production. S'y opposait Margaret Thatcher, Premier ministre

britannique, en pratiquant un chantage pénalisant pour les paysans : elle soumettait son accord sur les prix agricoles à une réduction substantielle de la contribution de son pays au budget européen, ce qui mathématiquement augmentait la charge des autres. Tenace elle obtint satisfaction, libérant ainsi l'accord prévu sur les prix agricoles mais avec un retard de plusieurs mois que Valéry Giscard d'Estaing s'est alors engagé à compenser pour ne pas mécontenter les paysans français à moins d'un an de l'élection présidentielle à venir. La FNSEA avait chiffré la perte des agriculteurs à 2,4 milliards de francs que le Premier ministre Raymond Barre finit par reconnaître avec réticence, sans en assurer cependant la totalité du paiement. Le reliquat, 600 millions de francs, fut à l'origine du premier conflit entre la FNSEA et Édith Cresson nommée ministre de l'Agricul-



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

ture par François Mitterrand dès son élection à l'Élysée en mai 1981. Lors de cette échéance politique capitale, la FNSEA avait observé une rigoureuse neutralité malgré les sollicitations de Valéry Giscard d'Estaing en péril électoral et en dépit du programme agricole de la Gauche totalement irréaliste.

VICTOIRE SANS PRÉCÉDENT

La première déclaration publique d'Edith Cresson ne laissait pas de doute sur son hostilité à la « toute puissante FNSEA » dont elle affirma vouloir « briser le monopole ». On est alors entré dans une ère de conflits qui prirent fin au départ d'Edith Cresson deux ans plus tard, battue par la FNSEA en trois manches. La première quand elle voulut isoler François Guillaume de ses troupes en organisant une rencontre sur le terrain avec des agriculteurs dans une ferme de Normandie dont il fallut l'exfiltrer par hélicoptère ; La seconde quand la FNSEA fit défiler en démonstration de force et sans aucun incident, 120.000 paysans dans Paris médusé ; La troisième quand le syndicalisme remporta une victoire sans précédent aux élections des Chambres d'Agriculture (présentées par la ministre elle-même

comme un test de représentativité), avec 72 % des suffrages pour un taux de participation de 80 %. Pour Edith Cresson, la messe était dite. Bien que plus habile, Michel Rocard connut le même sort, coupable aux yeux de la FNSEA d'avoir mal négocié les conditions de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun agricole, et d'avoir instauré les quotas laitiers en confiant leur gestion à l'administration, tatillonne et paperassière.

SOMMET AGRICOLE D'EXCEPTION

L'imminence des élections législatives de 1986 et leur incidence sur l'Agriculture française était une préoccupation majeure pour François Guillaume qui redoutait la poursuite de l'affaiblissement de la France face aux Allemands toujours plus envahissants à Bruxelles. C'est pourquoi, fort de la neutralité politique observée par la FNSEA lors des échéances électorales précédentes, il invita les plus hauts dirigeants des quatre grandes formations politiques à éclairer les paysans sur leur programme de gouvernement, leur offrant une tribune de 1 000 délégués départementaux et de représentants de toutes les

Organisations agricoles. Pari gagné : Georges Marchais (PCF), Valéry Giscard d'Estaing (UDF), Lionel Jospin (PS), Jacques Chirac (RPR) vinrent s'exprimer l'un après l'autre sous l'avantage de la consigne d'une écoute neutre de leur public, attentif à leurs déclarations. Ce sommet agricole d'exception qu'autorisait la puissance d'alors de la FNSEA était à destination postélectorale pour rappeler au vainqueur des élections de 1986 ses engagements pris publiquement quelques mois auparavant.

« LE CAMP DES DÉCIDEURS »

Sans surprise la Droite triomphait au printemps suivant. Jacques Chirac nommé Premier ministre, conscient des affrontements bruxellois à venir sur le dossier de la PAC, voulait à l'Agriculture quelque'un d'immédiatement opérationnel. Alors pourquoi pas le Président de la FNSEA ? Sollicité, François Guillaume hésitait de peur d'être pris dans l'étau de ses obligations politiques à venir et de la fidélité à ses engagements syndicaux. Aussi ce n'est qu'après l'avis favorable des Présidents des quatre OPA et l'assurance de son remplacement à la tête de la FNSEA par Raymond Lacombe que, fort de

l'engagement de Jacques Chirac de lui laisser une grande marge de liberté d'action et les moyens adéquats, il accepta de relever le défi. Pour réussir ce pari, il appelait plusieurs de ses proches collaborateurs du moment à son cabinet ministériel volontairement composé pour 1/3 de conseillers issus de la profession agricole, premier cas de figure de cette union d'expériences et de savoirs dans un ministère et jamais renouvelée depuis. Le jour même il adressait une lettre aux 32.000 syndicats locaux de la FNSEA qu'on peut résumer en ces termes : « Jusqu'ici vous étiez dans le camp des assujettis ; désormais vous êtes, par moi, dans celui des décideurs ».



Crédit photo : © DR



Crédit photo : © DR



Crédit photo : © iStock

PAC, QUOTAS LAITIERS, ETC.

Les épreuves n'ont pas tardé à venir ; ce furent tour à tour :

- la taxation dissuasive de nos exportations de vins et fromages vers l'Amérique en rétorsion de l'élargissement de l'Europe à la péninsule ibérique qui privait les USA de leur débouché-mais sur l'Espagne ;
- l'affrontement au premier round du Gatt agricole avec les Etats Unis qui visaient le démantèlement de la PAC mais subirent un échec cuisant, les négociateurs de la Commission européenne étant mis sous pression par François Guillaume, seul ministre des Douze présent à ce round en Uruguay,
- les centaines de milliers de tonnes de viande bovine, de beurre, de poudre de lait excédentaires à brader sur l'URSS parce qu'invendables à prix coûtant à brader.
- la gestion des quotas laitiers qu'en vain François Guillaume avait cherché à assouplir en libérant de cette contrainte les quantités transformées en produits nobles (fromages notamment) destinés à l'export sans subvention,
- les confrontations européennes, stressantes au regard des enjeux encourus et de la forme des débats : des marathons de plusieurs jours et nuits sans interruption.

À DEUX DOIGTS DE LA CRISE

Parmi d'autres deux succès ont été marquants. Le premier : l'exigence française de suppression des montants compensatoires monétaires (MCM) droits de douane frappant à l'export les produits agricoles des pays à monnaie faible du montant de leurs dévaluations successives jusqu'à pénaliser abusivement leurs producteurs tout particulièrement de porcs et de volailles. En six mois, François Guillaume réussit à les éliminer ce que depuis 1969 ses prédécesseurs n'avaient jamais réussi. Le second : le

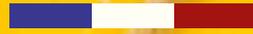
renoncement de la Commission à compenser par des primes aux agriculteurs la baisse des prix garantis. Car l'accepter c'était prendre l'ombre pour la proie... erreur confirmée depuis.

Le ministre français fit donc une contre-proposition qui fut retenue : les Quantités maximales garanties (QMG). Elle consistait à réduire le prix garanti de chaque denrée proportionnellement au dépassement de son niveau maximal de production européenne retenu, parmi ses ambitions figurait la mutualisation du Crédit agricole pour donner plus de liberté et de puissance à la Banque Verte. Etablissement public, la Caisse nationale avait autorité sur les Caisses régionales de statut coopératif. Cette dualité statutaire de gestion était un handicap qui n'avait plus de justification. Le regroupement en une seule Institution hiérarchisée était une évidence sauf pour l'administration et pour une partie de la profession agricole qui semblait faire plus confiance à l'Etat qu'à ses propres élus du Crédit agricole. On fut à deux doigts de la crise gouvernementale avant que Jacques Chirac ne donne raison à son ministre contre tous pour que le Parlement tranche en sa faveur.

A François Guillaume, il faut aussi reconnaître le mérite d'avoir réussi à mobiliser ses collègues ministres européens sur la cause des paysans du Tiers monde victimes des marchés spéculatifs dont les nôtres sont protégés même si c'est encore insuffisant. Tel est le bilan de deux années d'une cogestion inédite et confiante bien que parfois tumultueuse, pour le meilleur service de la France entre un gouvernement, son ministre paysan et le syndicalisme agricole dont il fut, un temps, le président. ■

Récit extrait « D'un paysan au cœur du pouvoir » (De Borée)

AIGLE



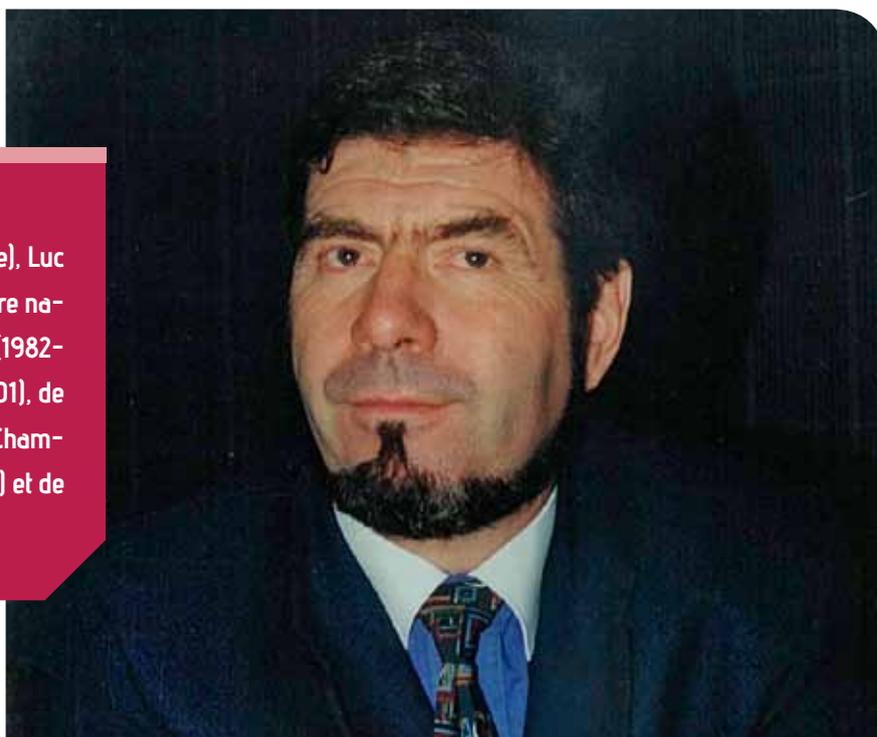
FRANÇAISES.

DU STYLE À LA FABRICATION.

LUC GUYAU, PRÉSIDENT DE LA FNSEA (1992-2001)

« Maintenir l'unité professionnelle est un défi permanent »

Originaire de Thoirigny (Vendée), Luc Guyau a été président du Centre national des jeunes agriculteurs (1982-1984), de la FNSEA (1992-2001), de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (2001-2010) et de la FAO (2010-2013).



Crédit photo : © FNSEA

Que retenir de votre passage à la présidence de la FNSEA ?

Luc Guyau : Si l'on tient compte de mes années en qualité de président du CNJA qui est membre de droit du Conseil d'administration de la FNSEA, j'aurai passé au moins deux décennies au sein de cette vénérable maison. Avec l'ensemble des élus agricoles, nous avons vécu des moments très forts et travaillé sur des sujets importants, à commencer par la réforme de la PAC qui est tombée trois jours après mon élection à la tête de la FNSEA... Les négociations du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) qui se sont transformées ensuite en Organisation mondiale du Commerce (OMC) ont bien occupé nos journées et nos week-end. Je me souviens avoir conduit une délégation de 50 responsables agricoles français lors du sommet de Seattle en décembre 1999 où d'importantes

manifestations ont eu lieu. Cependant, mes années de présidence ont été marquées par les deux crises de la vache folle : celle de 1996 et celle de 2000. Nous avons grâce aux mesures prises lors de la crise, en adoptant la traçabilité, pu amoindrir les effets de la seconde. C'est aussi au cours de cette décennie (1990-2000) que les sujets environnementaux ont commencé à devenir beaucoup plus prégnants au sein du débat politique et sociétal. Nous avons aussi traité de l'élargissement de l'Europe qui a accueilli les anciens pays du Bloc de l'Est.

Qu'est-ce qui a été le plus compliqué pour vous à gérer ? Et le plus facile ?

LG : Maintenir l'unité profes-

sionnelle en permanence a été un défi quasi quotidien car les attentes et les demandes entre les régions et les productions sont très différentes. Elles se sont exprimées et exacerbées à l'occasion de la réforme de la PAC en 1992 quand le commissaire européen Mac Sharry a programmé la chute du soutien des prix agricoles à la production, compensée par des aides directes. Ce fut le cas aussi en 1999 avec l'Agenda 2000 et la naissance du second pilier de la PAC, en cohérence avec la politique des marchés agricoles. J'ajoute que les périodes de cohabitation de 1993 et 1997 ont quelque peu compliqué le travail, C'était à qui prendrait de vitesse l'autre camp. Nous en avons fait l'amère expérience en 1997 quand Jacques Chirac a grillé la poli-

tesse à son Premier ministre, Lionel Jospin, sur le dossier des farines animales. Bref, il fallait jouer les équilibristes au sein et en dehors de la FNSEA.

Avez-vous nourri quelques regrets par rapport à votre mandat ?

LG : Oui j'en nourris un : le fait de ne pas avoir pu mener à son terme le fonds de communication agricole qui avait été lancé par le ministre d'alors, Philippe Vasseur. C'était l'outil rêvé pour que la profession agricole parfois d'une seule voix et qu'elle porte un message fort. Le ministre avait amorcé les fonds et il nous revenait de consacrer 5 % de nos moyens pour que cette stratégie prenne forme. Or le système n'a pas tenu parce que les organisations agricoles, notamment interprofessionnelles, ne se sont pas mises d'accord. C'est regrettable.

S'il y avait une chose à refaire, ce serait laquelle ?

LG : Très clairement revoir notre capacité à anticiper les réformes. Nous avons un peu trop souvent appuyé sur le frein et je pense que nous aurions pu faire mieux, notamment dans nos relations avec le commerce et la grande distribution. Si nous sommes parvenus à faire reconnaître nos revendications sur la qualité et l'identification, il reste le volet « partage de la valeur ajoutée » qui reste primordial et que nous n'avons pas su concrétiser.

Vous avez présidé les cérémonies du 50^e anniversaire de la FNSEA. Quel est le fait pour vous le plus marquant de cette journée ?

LG : Le fait le plus marquant est plutôt celui de la veille quand quatre membres du bureau ont décidé de quitter le navire. Le jour même de l'anniversaire, le 14 mars 1996, au Palais des Congrès de Paris, ce fut un moment très intense, avec le chef de l'Etat, Jacques Chirac, le Premier ministre, Alain Juppé, quatorze membres du gouvernement, tous

les anciens candidats à l'élection présidentielle, 350 journalistes accrédités et 4 000 personnes. Plus qu'un anniversaire, ce fut la reconnaissance de 50 ans de travail et d'effort pour faire de l'agriculture une véritable puissance agricole et agroalimentaire. Car en un demi-siècle, nous sommes passés d'un système de dépendance alimentaire et de tickets de rations à une balance commerciale excédentaire de 10 milliards de francs.



Crédit photo : © FNSEA

Quel regard portez-vous sur l'agriculture, son évolution, sa stratégie ? Est-ce que ça va dans le bon sens ?

LG : J'ai souvent milité pour la suppression de la PAC et son remplacement par une Politique alimentaire territoriale commune. Car je me suis souvent demandé à qui profitait les aides agricoles ? Aux agriculteurs ou bien aux consommateurs ? J'en suis arrivé à la conclusion que les consommateurs avaient emporté la mise. Il suffit de constater le revenu des agriculteurs pour se faire une idée et c'est pourquoi la FNSEA doit poursuivre le combat sur ce terrain car sans agriculteurs, nous perdrons notre souveraineté alimentaire, l'entretien de nos territoires et de nos paysages. D'où l'importance de permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail et d'assurer le renouvellement des générations. Je me réjouis que la profession agricole,

quoi qu'en disent certains esprits chagrins qui se répandent sur les réseaux sociaux, ait gagné en crédibilité sur le volet environnement. Je pense enfin que la profession ne doit rien lâcher sur la nécessaire réciprocité qui doit exister dans nos relations commerciales internationales. On ne peut pas cultiver d'OGM en France. Soit. Mais pourquoi, dans le même temps, le Gouvernement autorise-t-il 100 produits alimentaires OGM, importés, à la consommation sur le territoire national ? Avec un tel système, on détruit l'agriculture et les relations avec le consommateur.

Avez-vous une ou deux anecdotes à livrer ?

LG : Lors d'une rencontre avec Jacques Chirac, alors président de la République, je lui avais dit, au détour d'une conversation, que j'avais connu 16 ministres de l'Agriculture. Il m'a répondu : « *Je savais que vous n'étiez pas fréquentable* ». A la fin des années 1990, José Bové surfait sur sa propre vague médiatique et jouait la démagogie à fond. J'en étais un peu agacé et devant la

presse, j'ai fini par dire que c'était très facile d'être démagogue et que, s'il le fallait, je pouvais très bien m'y mettre. Et là, un journaliste m'a répondu : « *C'est pas votre style* ».

Un mot spécifique pour les 75 ans de la FNSEA ?

LG : 75 ans quel bel âge aujourd'hui. C'est à la fois la maturité et la famille avec enfants et petits-enfants. Il faut donc continuer avec les nouvelles générations, et le fait d'avoir toujours un JA dynamique et innovant nous permet d'espérer de beaux jours pour la FNSEA dans son rôle syndical et aussi dans la régulation de la société : Hommes, produits, territoires. ■

Propos recueillis par C.S.

#PacteSociétal
#PlanDeFilière

AIMEZ LA VIANDE, MANGEZ-EN MIEUX.

Une filière engagée,
responsable et durable.



La filière Élevage et Viande, au travers de son interprofession INTERBEV, s'engage depuis 2017 dans une démarche de progrès et de durabilité : le *Pacte Sociétal*, pour intégrer toujours mieux les attentes de la société et y apporter une réponse globale.

Forte de sa labellisation « Engagé RSE confirmé », la filière agit pour une transition écologique et sociale en déployant des outils collectifs en matière de :

Préservation de l'environnement

Bien-être, santé et protection des animaux

Juste rémunération des acteurs et attractivité des métiers

Alimentation de qualité, raisonnée et durable

*Pour en savoir plus, consulter le rapport de
Responsabilité Sociétale d'INTERBEV.*



interbev.fr
la-viande.fr
naturellement-flexitariens.fr

Nous suivre :



JULIEN DENORMANDIE,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

« Pas de nation forte sans agriculture forte »

Le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, a répondu en exclusivité à l'Information Agricole à l'occasion du 75^e anniversaire de la FNSEA. S'il souhaite la reconquête de la souveraineté alimentaire, il rappelle qu'il ne faut « *jamais opposer agriculture et environnement* » et que les défis que doit relever l'agriculture sont nombreux.



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

La FNSEA fête ses 75 ans le 13 mars 2021. Vous êtes en relation très régulièrement avec elle. Comment qualifieriez-vous vos rapports et que vous apporte ce syndicat agricole ?

Julien Denormandie : Ces rapports sont à la fois exigeants et fructueux. De-

puis mon arrivée à la tête du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, je m'attache à appliquer la méthode qui est la mienne : dialogue, transparence et confiance. C'est ainsi que nous travaillons avec la FNSEA. Le plan France Relance est un exemple que j'aime citer car il est précisément le fruit de cette

méthode. Pour qu'il contienne des mesures et dispositifs qui soient avant tout efficaces, nous avons travaillé avec les représentants professionnels et représentants des territoires très en amont pour définir les besoins du terrain et des dispositifs simples et efficaces pour les agriculteurs. Le succès de ce plan de

relance est la preuve de la force du collectif.

Depuis l'après-guerre, la France est passée de 2,5 millions d'agriculteurs à environ 400 000 aujourd'hui. Y a-t-il un seuil en deçà duquel il ne faudrait pas descendre pour préserver notre souveraineté agricole et alimentaire ? Ou bien n'est-ce pas déjà trop tard ?

JD : Il n'existe pas à travers le monde de Nation forte sans une agriculture forte. Ça n'existe pas et cela n'a jamais existé. D'où mon obsession à reconquérir notre souveraineté agroalimentaire. C'est un enjeu majeur pour notre pays. Or, il n'y a pas d'agriculture sans agriculteur. Et, la moitié des chefs d'exploitations français prendront leur retraite d'ici dix ans. Une relève doit donc émerger en s'appuyant sur nos forces acquises et en partant à la conquête de nouvelles.

Les agriculteurs sont des entrepreneurs du vivant qui remplissent cette noble mission de nourrir le peuple. Ils agissent avec passion. Mais la passion ne peut pas tout. Il nous faut donc continuer à nous battre pour une meilleure rémunération du monde agricole. Cela doit passer par la reconnaissance de la qualité des produits, et leur juste rémunération. Cela doit passer aussi par la création de valeur qui doit être au centre de toutes nos décisions, notamment au niveau des filières, car la création de valeur se réalise d'autant plus qu'elle est conduite au niveau d'une filière. Cela doit passer enfin par le développement de nouvelles sources de rémunération. Prenez l'exemple du carbone : le sol est le principal lieu où on capte du carbone sur notre planète après la mer. Or, nous ne le valorisons pas. A nous de changer la donne.

Par ailleurs, il faut certainement mieux faire connaître nos métiers. Une grande campagne de communication est sortie au printemps pour souligner la force de l'agriculture et de l'alimentation françaises, la diversité de ses métiers et la richesse des formations de l'enseignement agricole.

JULIEN DENORMANDIE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Dans quels domaines de production la France peut-elle retrouver une autosuffisance (ovins, fruits et légumes...) ? Avez-vous un plan d'actions pour atteindre cet objectif ?

JD : Je le disais, je fais de la reconquête de notre souveraineté alimentaire la pierre angulaire de mon action. La France est la première puissance agricole en Europe, mais elle dépend encore bien trop des importations, des aléas climatiques ou encore de certains intrants. Tous les moyens que nous déployons découlent de ce constat. En huit mois, avec beaucoup de méthode et en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, nous avons d'ores et déjà amorcé un certain nombre de transformations complexes. Pour réduire notre dépendance aux importations de protéines végétales, j'ai présenté en décembre dernier un plan protéines ambitieux. Ce plan a été travaillé longuement avec la filière. La relocalisation de cette production sera financée à hauteur de 100 millions d'euros sur deux ans, grâce au plan France Relance. C'est pour moi essentiel. Il faut mettre fin à cette situation de dépendance vis à vis du continent sud-américain, organisée depuis plus de 50 ans.

Au titre de France Relance, nous avons aussi débloqué 215 millions d'euros pour une prime à la conversion des agroéquipements, dans le but d'accompagner les agriculteurs vers une agriculture plus moderne et compétitive. Les attentes étaient fortes à l'égard de ces mesures, et cela s'est confirmé par le nombre important de dossiers déposés par les agriculteurs depuis l'ouverture des guichets dédiés.

La Politique agricole commune (PAC) reste la seule politique intégrée de l'Europe. Le Green Deal ne la détourne-t-elle pas un peu de son objectif principal qui reste, somme toute, de « produire pour nourrir » ?

JD : Non, je ne le crois pas. Le monde agricole a toujours su s'adapter aux demandes de la société. C'est d'ailleurs –

contrairement à ce que certains laissent penser – l'un des secteurs qui s'est le plus adapté depuis l'après-guerre. On demandait d'abord aux agriculteurs de nourrir le peuple. Ils ont répondu présents. On leur demande aujourd'hui de nourrir le peuple avec la meilleure qualité possible. Ils répondent encore présents. Dans ce contexte, la PAC doit faire deux choses : d'abord accompagner notre agriculture pour accomplir cette mission, ensuite permettre à notre agriculture de reconquérir cette souveraineté. L'une des avancées les plus importantes à mes yeux de la nouvelle PAC est qu'elle rend les nouveaux standards (au titre de l'écoringime) obligatoires à tous les États membres. C'est la fin d'une dynamique qui allait croissante de distorsion de concurrence au sein du marché commun. C'est une grande avancée. Après je pense qu'il faut aller encore plus loin : à partir du moment où l'Europe s'accorde sur des standards de pratiques culturales, il n'est pas acceptable qu'on importe toujours plus en Europe des produits ne respectant pas ces pratiques. Cela nécessite de faire bouger des lignes importantes, au niveau européen mais aussi de l'OMC. Ça prendra du temps mais il faut mener ce combat que je porterai lors de la présidence française de l'UE.

Produire en qualité en quantité et peu cher ; protéger l'environnement et la biodiversité ; être plus attentif sinon irréprochable sur le bien-être animal... N'avez-vous pas l'impression que l'on demande beaucoup (trop ?) aux agriculteurs et qu'en retour ils n'obtiennent que peu de reconnaissance, notamment en termes de rémunération ? Sur quels leviers le ministre de l'Agriculture peut-il agir pour inverser cette tendance ?

JD : Ma conviction la plus profonde est qu'il ne faut jamais opposer agriculture et environnement, contrairement à ce que font certains détracteurs. C'est à la fois faux et aberrant. Les agriculteurs vivent de l'environnement, ils chérissent le sol, ils prennent soin de la terre. Les

ET DE L'ALIMENTATION

agriculteurs sont aussi des acteurs de la lutte contre le changement climatique avec la captation de carbone dans le sol, mais cela, quasiment personne ne le dit. Enfin, les transitions agroécologiques sont déjà profondément enclenchées dans notre pays, c'est cela la réalité.

En revanche, il faut parler création de valeurs. La clé est là. La création de valeur environnementale doit s'accompagner de création de valeur pour les agriculteurs. C'est indispensable. Plus l'agro-écologie aura un impact positif sur le compte de résultat de nos agriculteurs, plus elle sera rapide. C'est cela qu'il faut porter. Or, aujourd'hui la création de valeur liée aux transitions reste trop limitée pour les agriculteurs. Parfois parce qu'il y a une injonction paradoxale : le consommateur donne une injonction sur les pratiques culturales mais son acte de consommation ne suit pas toujours son injonction et n'accepte pas forcément, ou parfois n'est pas en mesure, de payer à juste prix le produit obtenu.

Comment, à votre avis, est-il possible de réconcilier les Français et leurs agriculteurs et de mettre fin aux récriminations, aux dénigrements dont ils sont trop souvent les victimes ?

JD : Il faut être offensif et surtout pas défensif. Il faut montrer que l'agriculture française sait produire des aliments de qualité et qu'elle doit être rémunérée à sa juste valeur pour cela. Il faut dire qu'on est prêt à aller le plus loin possible dès lors, et à condition, que cela crée aussi de la valeur pour l'agriculture.

Après, je pense que les Français savent ce qu'ils doivent à leurs agriculteurs. Pendant la période que nous vivons, y compris pendant les confinements, nous n'avons jamais manqué de produits sur nos étals. C'est grâce aux agricul-

teurs. Ca s'impose comme une force de l'évidence, mais je pense qu'*in fine* les agriculteurs seront reconnus comme l'un des ciments de la République qui a permis, et qui permet encore aujourd'hui, au pays de tenir.

Je note aussi que, pendant la période de confinement, beaucoup de Français ont changé leurs habitudes, et ont découvert la vente en circuits courts. En lançant la plateforme « fraisetlocal.fr » avec les Chambres d'Agriculture, j'ai souhaité accompagner cette transformation des modes de consommation. Cela permet aussi aux Français de se rendre directement sur des lieux de productions, fermes, élevages et de mieux comprendre le travail des agriculteurs.

La recherche et l'innovation peuvent-elles constituer des leviers suffisants pour permettre à l'agriculture française et européenne de rester attractive et performante ?

JD : Oui, bien sûr. La recherche et l'innovation jouent évidemment un rôle essentiel pour garantir la compétitivité et l'attractivité de l'agriculture. Elle joue aussi un rôle essentiel pour identifier des cultures plus résilientes au stress hydrique et aux effets du changement climatique. La France dispose d'une très forte expertise sur le sujet. Nous devons la soutenir et la développer. Je crois en la science et en la raison. Je pense d'ailleurs que dans le débat public, il faut toujours remettre science et raison au cœur des discussions.

L'agriculture est d'ailleurs un secteur d'innovation. Cela va des agroéquipements jusqu'à l'élaboration des semences. Il faut continuer en ce sens. C'est pour cela que nous déployons des moyens au titre du plan de relance sur ces sujets de l'innovation.

En France, nous avons aussi la chance d'avoir des acteurs de la recherche très performants, comme l'INRAe et les

Instituts techniques agricoles. La recherche doit être pleinement mobilisée pour accompagner le secteur agricole face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Comment voyez-vous l'agriculture dans les 50 prochaines années ? Quels sont, selon vous, les grands défis qui l'attendent ?

JD : Les défis que doit relever l'agriculture sont nombreux. L'enjeu probablement le plus important est celui de l'eau. C'est la mère des batailles. Il n'est pas possible de faire d'agriculture sans eau. Or, on le voit aujourd'hui, nous sommes de plus en plus confrontés à des situations de stress hydrique. Si on veut une agriculture souveraine sur la durée, il nous faut avancer sur la gestion agricole de l'eau. Alors, oui c'est un sujet compliqué. Mais les conflits d'usage de l'eau sont vieux comme le monde. Et c'est précisément parce que c'est compliqué qu'il faut avancer avec courage et méthode sur le sujet.

A court terme, il faut avancer sur tous les projets individuels, d'irrigation ou de stockage, ou collectifs qui sont prêts et font consensus. On mobilise d'ailleurs le plan de relance à cet effet. On doit aussi regarder avec intérêt ce que la recherche propose en termes de sélection variétale.

Mais il nous faut aussi s'inscrire sur le temps long et repenser la gestion de l'eau à l'échelle de l'exploitation comme l'aménagement hydrique des bassins versants de notre pays, dont certains ont été pensés avant l'existence même des effets du changement climatique. C'est essentiel, ça nécessite de s'inscrire sur le temps long, et c'est cela qui nous assurera notre souveraineté à terme. ■

Propos recueillis par Christophe Souillard



Paroles de ministres

Depuis 75 ans, pas moins de 43 ministres de l'Agriculture se sont succédé à l'Hôtel de Villeroy, sous diverses appellations : Agriculture et ravitaillement au sortir de la guerre ; Agriculture et développement rural dans les années 70 et 90. On lui a aussi accolé d'autres missions : la pêche, la forêt, les affaires rurales, l'aménagement du territoire, l'agro-alimentaire, l'alimentation... Le plus souvent, il a pris la dénomination, beaucoup plus simple de ministère de l'Agriculture. Une seule fois depuis la Libération, il a été réduit à l'état de secrétariat d'Etat. C'était entre le 1^{er} février 1956 et le 30 septembre 1957 sous le gouvernement de Guy Mollet. A l'occasion des trois-quarts de siècle de la FNSEA, une dizaine d'anciens ministres ont bien voulu répondre à nos questions. En voici un condensé.



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

PIERRE MÉHAIGNERIE
Ministre de l'Agriculture de
1977 à mai 1981

« Mon passage à la rue de Varenne a été assez facile parce que je suis fils d'agriculteur et que j'ai vécu toute mon enfance à la ferme. Je suis aussi ingénieur agricole et suis passé par la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) qui est une vraie école de formation et de promotion remarquable, sans coût d'ailleurs pour l'Etat (...)

Il existe une vraie utilité du syndicalisme agricole. Il est même vital comme tout syndicat. La FNSEA n'est pas corporatiste. Elle défend les intérêts des agriculteurs comme la CGT, FO ou la CFTC et la CFDT défendent ceux des salariés. Elle recherche toujours l'équilibre entre l'efficacité économique et l'effort de justice (...)

J'aime le monde agricole et je souhaite que les années qui viennent voient le nombre d'installations augmenter parce que l'agriculture est un superbe métier. Je formule aussi le vœu que les non agricoles comprennent ce secteur d'activité qui réclame de nombreux capitaux pour la construction des bâtiments, l'investissement dans le matériel, l'acquisition du cheptel etc. Le montant à rembourser est important et le commun des mortels est à mille lieux de comprendre ça ». ■



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

HENRI NALLET
Ministre de l'Agriculture d'avril
1985 à mars 1986 puis ministre
de l'Agriculture et de la Forêt
de mai 1988 à octobre 1990

« J'ai débuté ma carrière à l'IFOCAP comme animateur d'économie générale aux stagiaires. Je faisais partie des mouvements de jeunesse (Jeunesse étudiante chrétienne) et Michel Debatisse m'a repéré. Il m'a dit : "viens travailler avec nous nous allons faire de grandes choses". Je suis devenu salarié de la FNSEA et son chef de

cabinet. J'ai côtoyé tous les "modernistes" de l'époque : Jean-Claude Sabin, Marcel Deneux, Hubert Buchou, Marcel Bruel, etc. Nos chemins se sont séparés lors de l'affrontement entre Bernard Lambert et Michel Debatisse (...) Quand je suis devenu ministre en 1985, je me suis heurté à François Guillaume avec qui ça ne marchait pas. Non non et non, ça ne pouvait pas coller car son attitude était très fermée. Donc j'ai usé de mes relations au sein de la FNSEA pour contourner son président ! (...) nous nous sommes heurtés sur les quotas laitiers. Lui ne voulait absolument rien savoir. Et c'est grâce à Marcel Deneux notamment que nous avons pu défendre des solutions plus souples avec l'Union européenne. (...)

En 1986, au moment de l'alternance, c'est François Guillaume qui a pris mon poste... que j'ai retrouvé deux ans plus tard en 1988. Il ne souhaitait pas effectuer de passation de pouvoir. Je suis alors arrivé un peu plus tôt dans son bureau et je lui ai dit "Merci d'avoir assuré l'intérim" (...)

La FNSEA a toujours été un partenaire fiable. Même sur des sujets compliqués pour elle comme l'ouverture au syndicalisme minoritaire : Confédération paysanne et coordination rurale notamment. La FNSEA n'en voulait pas mais elle a fini par accepter un peu d'ouverture en termes de représentativité. La FNSEA est et reste un grand syndicat et c'est autre chose de travailler avec un grand qu'avec quatre concurrents de force égale (...)

75 ans, c'est une longévité remarquable d'autant que depuis sa naissance, l'agriculture a considérablement changé. La FNSEA a d'ailleurs elle aussi beaucoup évolué. C'est ce que j'entends et ce que je constate. La FNSEA a su dégager une élite d'hommes et de femmes capables de prendre des responsabilités dans la société, une élite véritablement paysanne. J'ai eu la chance de fréquenter ces gens-là ». ■

« Le premier congrès de la FNSEA auquel j'assistai le 11 avril 1991 à Angers me reçut avec sympathie. J'avais fait miennes depuis mon arrivée au ministère de leurs revendications, affirmant à plusieurs reprises que je serai autant «avocat des agriculteurs» que membre du gouvernement. Le second congrès en avril 1992 fut d'une tonalité différente. Raymond Lacombe allait se retirer, laissant sa succession au Vendéen Luc Guyau. Le président sortant me félicita de ma résistance face aux Américains dans les négociations sur le GATT, mais quelques instants plus tard il se déchaîna haut et fort contre moi. Il m'accusait de m'engager sur la voie de la capitulation en acceptant la réforme de la PAC. Invité à conclure, j'expliquai une nouvelle fois que la réforme de la PAC permettrait à la Communauté, donc à la France, de compenser par des subventions, certaines baisses des prix et de renforcer notre compétitivité face aux États-Unis ». ■

Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture



LOUIS MERMAZ
Ministre de l'Agriculture
et de la Forêt d'octobre 1990
à octobre 1992



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

PHILIPPE VASSEUR
Ministre de l'Agriculture, de
la Pêche et de l'Alimentation
de mai 1995 à juin 1997

« Mes rapports avec la FNSEA ont été cordiaux, incontestablement. Pour autant, chacun était à sa place et, dans son rôle de défenseur des agriculteurs, la FNSEA ne cessait jamais d'être exigeante et elle le faisait savoir de façon... catégorique (...)

En 75 ans l'agriculture française a vécu d'énormes bouleversements. La FNSEA a su s'y adapter, surmontant les crises et accompagnant les changements. Aujourd'hui, le monde est en pleine révolutions : économique, technologique, environnementale. Aucun secteur d'activité n'y échappe et l'agriculture est évidemment concernée. (...)

La FNSEA est un partenaire, c'est clair. Et elle est un partenaire fiable dans la mesure où elle est une force de proposition respectant les accords conclus et la parole donnée (...)

Quant au bilan de la FNSEA pendant ces périodes difficiles et compliquées, je l'estime positif, sans hésitation (...)

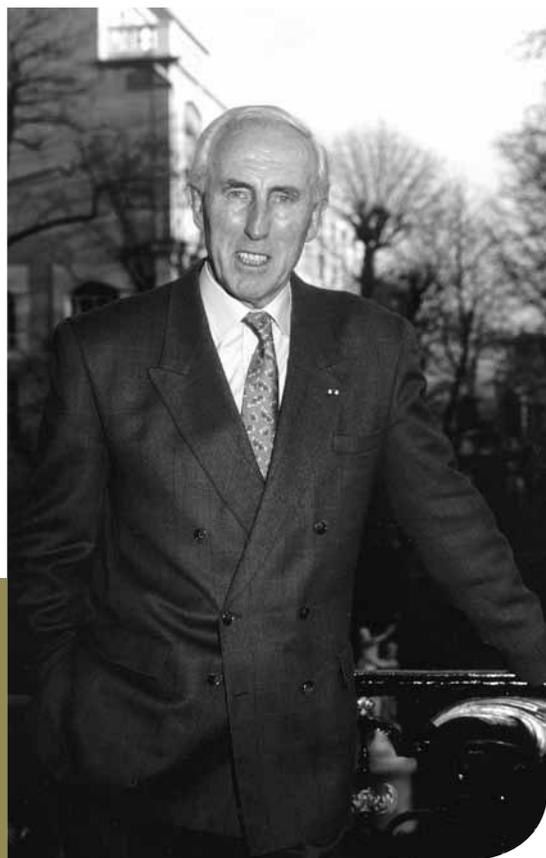
Les défis sont immenses. Ils sont porteurs de risques mais ils offrent aussi de formidables opportunités. Pour cela, il faut un syndicalisme fort et dynamique. Tel est, pour les 25 ans qui viennent, l'horizon de la FNSEA... en route vers son centenaire. » ■

« Quand je suis arrivé rue de Varenne, je ne pouvais ni reprendre le texte préparé par la majorité précédente (la loi d'orientation agricole promise par Jacques Chirac lors des 50 ans de la FNSEA, ndlr) qui ne correspondait pas à la politique que je souhaitais mettre en œuvre, ni abandonner (...) une loi (...) à laquelle la FNSEA et une grande partie du monde agricole tenait (...)

Je souhaitais corriger les inégalités de revenus entre les agriculteurs, entretenues et aggravées par les modalités de calcul et de versement des aides de la PAC. Je voulais également redonner à la politique agricole une légitimité qu'elle avait perdue auprès de nos concitoyens (...) C'est pourquoi je pensais que les aides versées aux agricul-

teurs ne devaient plus être liées exclusivement à leur activité de production mais aussi à leur contribution à la préservation de l'environnement (...) C'est ce qui a été baptisé d'un nom un peu compliqué : la rémunération de la "multifonctionnalité de l'agriculture" (...) nous nous posions déjà des questions qui ne sont pas encore vraiment résolues aujourd'hui. » ■

LOUIS LE PENSEC
Ministre de l'Agriculture
et de la Pêche de juin
1997 à octobre 1998



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

complicés et nos divergences se sont plus retrouvées sur le champ politique que sur le champ agricole. Il faut savoir que beaucoup d'élus syndicaux de la FNSEA, notamment dans les instances départementales et régionales, étaient aussi militants de droite, souvent de tendance RPR. (...)

JEAN GLAVANY
Ministre de l'Agriculture et
de la Pêche d'octobre 1988
à février 2002

« Mes relations avec la FNSEA ont été compliquées. A cette époque, la FNSEA est une organisation à caractère conservateur, dans le sens où elle se repliait sur l'intérêt des agriculteurs. Face à un ministre, comme moi, plutôt progressiste, les rapports ont été

Etre ministre de l'Agriculture sous une cohabitation avec un chef de l'Etat, Jacques Chirac, proche des agriculteurs et pro-FNSEA, a aggravé les tensions (...)

La FNSEA ne m'a pas simplifié la vie.

Mes rapports avec Luc Guyau étaient assez tendus (« C'est un drôle de personnage ») car il savait user assez souvent d'un double langage qui a fini par m'agacer. Ceux avec Jean-Michel Lémétayer étaient plus courtois, plus chaleureux. Certes la FNSEA était et reste largement majoritaire. En social-démocrate, je respecte le choix des urnes (...)

La République a besoin de corps intermédiaires forts sur lesquels se reposer. Le problème est la posture de la FNSEA qui se croit ministre à la place du ministre. C'est sans doute un des effets de la nomination de François Guillaume en 1986 par le Premier ministre d'alors, Jacques Chirac. Cependant, ce syndicalisme reste indispensable à condition naturellement que chacun respecte la place de l'autre et reste dans son rôle (...) Je souhaite longue vie à la FNSEA avec l'espoir qu'elle vieillisse bien et qu'elle reste attentive aux évolutions de l'agriculture française » ■

« L'équipe de la FNSEA avec laquelle j'ai travaillé, je pense en particulier à Jean-Michel Lemétayer, Christiane Lambert, André Thévenot, Joseph Daul, était ouverte et dynamique mais surtout franche. Nous n'avons pas été d'accord sur tout, mais il y avait un grand respect entre nous et c'est ce qui a permis de faire avancer les dossiers (...)

La particularité de la FNSEA est qu'elle est très revendicative sur les dossiers filières : blé, maïs, lait, viande bovine, fruits et légumes, etc. C'est leur travail. Je ne le remets pas en cause. Cependant, cette diversité pose un problème pour le ministre de l'Agriculture : celui de répondre à tous ces dossiers, au spectre très large, quand ses homologues européens ne concentrent leurs demandes que sur deux ou trois grands sujets : Les fruits, les légumes et l'olive pour l'Espagne ; Le lait, le riz et les olives pour l'Italie ; le lait ou le porc pour l'Allemagne (...)

Les syndicalistes agricoles maîtrisent totalement leur sujet parce que d'une part leurs responsables sont très bien formés et d'autre part, ce sont des agriculteurs en exercice, des chefs

d'entreprises aux prises avec la réalité. Ils peuvent être très rarement pris en défaut parce qu'ils vivent leur métier au quotidien. J'en ai fait l'expérience en 2003 sur la question à l'époque épineuse des bandes enherbées. Les agriculteurs avaient alors fait parler leur bon sens pratique. Il est par conséquent important d'avoir un syndicalisme fort, coopératif et constructif, à l'image de la FNSEA (...)

Jacques Chirac me disait souvent : « *Ecoute les syndicats agricoles, car c'est la profession qui a connu le plus de mutations depuis 50 ans et qui les a accompagnées* » (...)

Le souvenir le plus marquant que je conserve est celui d'être allé sur l'exploitation de Jean-Michel Lemétayer en Ille-et-Vilaine, à son invitation. J'ai passé un moment vrai de simplicité et de convivialité (...)

Je souhaite longue vie à la FNSEA face aux redoutables défis qui l'attendent : climat, transition écologique, reconquête des marchés et reconquête de l'opinion publique. Sur ce dernier point, ça me semble bien engagé car,

quoiqu'on en dise, les Français aiment bien leurs agriculteurs. Il faut simplement arrêter de les « emmerder » avec le prurit réglementaire ». ■



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

HERVÉ GAYMARD
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales de mai 2002 à novembre 2004



Crédit photo : © Ministère de l'Agriculture

DOMINIQUE BUSSEREAU
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche de novembre 2004 à mai 2007

« Mes rapports avec la FNSEA ont été extrêmement serrés. Je connaissais Jean-Michel Lemétayer pour l'avoir croisé lorsque j'étais secrétaire d'Etat au Budget et la FNSEA était (et reste) un interlocuteur incontournable compte tenu de son rôle, de sa présence et de son influence au sein de nombreux organismes agricoles : MSA, Crédit Agricole, Chambres d'Agricul-

ture, interprofessions, etc. C'est un interlocuteur du quotidien. J'ai noué des relations amicales avec Jean-Michel Lemétayer, un homme chaleureux (...)

La FNSEA un interlocuteur fiable. Il faut reconnaître que les administrateurs de la FNSEA sont tous passés, ou presque par l'école des Jeunes agriculteurs. C'est d'ailleurs l'un des rares secteurs où l'on forme les élus à la discussion avec des interlocuteurs, contrairement aux partis politiques où l'on apprend plutôt à communiquer mais pas à revendiquer et argumenter. Cette formation est extrêmement bonne et efficace, car je l'ai éprouvée personnellement. Le syndicalisme

agricole reste la meilleure école de formation au civisme en France (...)

Quand un ministre de l'Agriculture venait clore les débats d'un congrès de la FNSEA, il avait pour habitude d'être hué, sifflé. C'était une sorte de tradition. C'est ce que nous avait dit et souvent rappelé notre professeur de Sciences-Po, Yves Tavernier (devenu député PS de l'Essonne, ndlr). Quand je suis arrivé au congrès du Mans en 2005, j'ai senti des mouvements divers dans la foule et j'ai dit que je connaissais la manière de la FNSEA d'accueillir les ministres, ce qui a fait rire la salle (...)

J'espère être en vie pour fêter les 100 ans de la FNSEA. En attendant, je lui souhaite de continuer à irriguer nos assemblées locales. Nous avons besoin d'une représentation forte des agriculteurs dans les départements et les régions. Nous avons besoin de leur témoignage dans les assemblées locales « pour contrebalancer les écolos ». ■

BRUNO LE MAIRE

« La FNSEA a cultivé la parole donnée/parole respectée »

A l'heure où ses lignes sont écrites, Bruno Le Maire est ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance du gouvernement de Jean Castex. Il a occupé le poste de ministre de l'Agriculture entre juin 2009 et mai 2012 dans le gouvernement de François Fillon.



Quels sont les grands dossiers agricoles français et européens que vous avez traités pendant votre passage rue de Varenne ?

Bruno Le Maire : le premier dossier que j'ai eu à traiter a été celui de la crise du lait en 2009. C'était un sujet très sensible. Le lait a été acheté aux producteurs 30 % moins cher qu'un an aupa-

ravant, soit environ 100€/1000L. De plus, cette chute du prix a entraîné une baisse des revenus allant de 40 à 60 % dans les exploitations laitières. De nombreux éleveurs laitiers étaient dans une détresse totale. Nombreux sont ceux qui ont vidé leurs tanks et ont épandu leur production dans les champs. Le deuxième grand sujet a trait aux

plans de campagne pour un montant global de 500 millions d'euros. En plus de traverser une grave crise, Bruxelles nous pressait de rembourser plusieurs centaines de millions d'euros versées aux producteurs sous forme d'aides publiques entre 1992 et 2002. Pour l'UE, ces subventions exceptionnelles faussaient la concurrence.

Autre grand sujet : la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche qui mettait en place la contractualisation pour sécuriser le revenu des agriculteurs. C'est là un des éléments structurants de mon passage rue de Varenne. Il s'est doublé de la création d'un observatoire des prix et des marges dont le



Crédit photo : © Ministère de l'Économie et des Finances

principe a été repris dans la Loi Egalim. En plus, je pense avoir été l'un des tout premiers à lutter contre l'artificialisation des sols avec la mise en place des Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Mon passage a été marqué par un volet international très important. L'un des

dossiers qui m'a le plus marqué a été le G20 agricole qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 juin 2011. Celui-ci a débouché sur la mise en place du Forum de réaction rapide dont l'objectif était de favoriser une réponse coordonnée à une menace de crise alimentaire.

Quels étaient vos rapports avec la FNSEA ?

BLM : Ils ont toujours été très bons et je les qualifierais de meilleur aujourd'hui du fait que je ne suis plus ministre de l'Agriculture. J'ai toujours très bien travaillé avec les deux présidents de la FNSEA qu'ont été Jean-Michel Lemétayer et Xavier Beulin dont les disparitions soudaines m'ont profondément touché. Tous les deux étaient des amis.

La FNSEA est-elle est un partenaire fiable ? Vous a-t-elle facilité ou compliqué la vie ?

BLM : Elle a toujours été fiable même si nous avons connu des discussions parfois difficiles, compliquées. Elles ont toujours été franches et la FNSEA a cultivé la parole donnée/parole respectée. Sans organisation syndicale de cette aura, de ce poids, les ministres auraient sans doute moins la paix dans les campagnes.

Comment jugez-vous votre bilan et celui de la FNSEA pendant cette période ?

BLM : Il revient aux agriculteurs de juger mon bilan entre 2009 et 2012. Quant à celui de la FNSEA, il a été constructif et précieux pour accompagner les nombreuses évolutions économiques et sociales auxquelles ce secteur a été et reste toujours confronté. La FNSEA a montré, au cours de nos différents échanges, toute sa modernité et sa volonté d'adapter l'agriculture aux exigences actuelles et futures. Elle doit ce « rayonnement » au haut degré de formation que ses cadres ont reçus.

Avez-vous un souvenir particulier, une anecdote sur vos relations avec la FNSEA de l'époque (avec son président...)?

BLM : J'en ai plusieurs. J'étais juste parti en vacances que le dossier « Plans de campagne » est arrivé sur mon bureau. J'ai dû rentrer le soir même de mon départ et j'ai rencontré Jean-Michel Lemétayer. Il m'a dit d'emblée : « *Ne tourne pas autour du pot. Si tu veux ramener le calme dans les campagnes, déclare que jamais la France ne remboursera à l'Union européenne les aides qu'elle a accordées à ses agriculteurs* ». J'étais en poste rue de Varenne depuis peu. J'ai écouté son conseil et j'ai fort bien fait : c'était un excellent conseil.

Une autre fois, nous nous sommes retrouvés tous les deux dans un réduit pendant trois heures, parce que des manifestants nous empêchaient de sortir. Je me suis retrouvé dans une situation quasi analogue quand je n'ai pas pu accéder au Sommet de l'Élevage à Cournon. Ce qui ne m'a pas empêché de faire le discours que j'avais prévu, dans une annexe de ce sommet, sous bonne garde des CRS.

En mars 2010, J'ai visité les exploitations touchées par la tempête Xynthia. Je me suis retrouvé face à un agriculteur de Sainte-Radegonde-des-Noyers, armé d'un fusil. Il a fallu le sang-froid d'une gendarme qui a fait rempart de son corps pour que la voiture de cet agriculteur très sanguin ne vienne m'écraser. Cette même gendarme a ensuite retiré l'arme des mains de l'agriculteur très énervé. Un fait marquant pour un ministre. Quant aux congrès de la FNSEA au cours desquels il est de tradition que le ministre soit chahuté, je vous confirme qu'il faut être en forme !

Un mot pour les 75 ans de la FNSEA ?

BLM : Je souhaite à la FNSEA 75 autres années toujours utiles pour le pays et aussi pour engager l'agriculture sur la voie du renouvellement. Elle a de remarquables dirigeants à l'image de Christiane Lambert qui est le symbole à elle seule de toutes les femmes du monde agricole et rurale : volontaires et dévouées, capables d'assurer le renouvellement attendu par la société. ■

SÉBASTIEN WINDSOR, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA)

« Nous agissons de concert, mais avec deux partitions »

Président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) depuis janvier 2020, Sébastien Windsor, agriculteur à Vieux Manoir (Seine-Maritime) évoque la place centrale du syndicalisme dans son engagement pour le bien commun. Il estime que syndicalisme et Chambres d'Agriculture ont des rôles bien définis à jouer pour accompagner les agriculteurs dans les transitions actuelles et à venir.

Quelle a été votre expérience personnelle du syndicalisme ?

Sébastien Windsor : Mon adhésion à la FNSEA remonte à 1998, l'année de mon installation, je suis donc bel et bien un produit du syndicalisme agricole, même si je n'ai jamais présidé de fédérations départementales ou régionales ! J'ai ensuite pris très tôt des responsabilités au sein de la FOP, dont Xavier Beulin était alors président. Cet engagement m'a beaucoup marqué. J'y ai pris conscience que le syndicalisme, au-delà de son rôle de représentation et de défense des intérêts des agriculteurs, pouvait porter d'ambitieux projets de développement économique. L'implication des producteurs d'oléo-protéagineux dans leur aval constitue encore une référence. Mais cette expérience à la FOP a



Crédit photo : © APCA

également été l'occasion de comprendre que l'engagement syndical réclamait d'avoir des convictions et une vision. Ce sont des qualités qu'avait Xavier Beulin. Je me souviens notamment d'une réunion entre producteurs au début des années 2000 alors que les éleveurs subissaient de plein fouet la crise de l'ESB et que les prix des céréales et du colza étaient au plus haut. Xavier a expliqué à ses collègues que les éleveurs bovins étaient non seulement nos clients, mais aussi des agriculteurs comme nous et

qu'il fallait les aider. Quelques minutes lui ont suffi pour faire voter un prélèvement de 5€ la tonne pour accompagner le développement des filières d'élevage. J'ai compris ce jour-là ce qu'était un leader syndical.

C'est cet attrait pour un syndicalisme « de solutions » qui vous conduit à prendre la tête de liste FNSEA/JA à l'élection à la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime en 2013 ?

SW : Oui, c'est le président de la fédération départementale qui m'encourage à m'engager, me disant qu'il croyait en moi pour mener la liste. Bâter un projet non plus pour une filière, mais pour une région avec 20, puis 40 agriculteurs d'horizons différents a constitué une aventure très enrichissante. Nous sortions tous de nos fermes pour construire ensemble un projet. Nous nous réunis-

Quels sont les enjeux des années qui viennent pour les Chambres d'Agriculture ?

SW : Le premier, c'est d'accompagner les agriculteurs face aux transitions qu'ils ont devant eux. Nous avons le devoir de soutenir les projets qu'ils ont sur leurs exploitations. Pas des projets purement environnementaux ou économi-

formateurs et les distributeurs mais c'est d'augmenter la taille de la couverture pour qu'on tienne tous dessous. Cela implique notamment de travailler sur des débouchés que l'on maîtrise et sur plus de dialogue avec les autres acteurs économiques.

Je suis enfin convaincu que les agriculteurs ont tout intérêt, pour reprendre du pouvoir, à se saisir des outils numériques. Il faut non seulement qu'ils les utilisent pour optimiser leurs pratiques ou améliorer l'équilibre économique de leurs exploitations. Mais il faut aussi qu'ils veillent à garder la main sur les données de leurs exploitations et qu'elles ne servent pas les intérêts d'autres acteurs. C'est la conviction qui m'a amené à susciter et soutenir la création d'AgData Hub, une plateforme d'échange de données dédiée à l'ensemble des filières agricoles. Son principe est de permettre aux agriculteurs et aux entreprises de l'amont agricole de pouvoir échanger leurs données de façon souveraine, en gérant le consentement de l'agriculteur, et que celles-ci alimentent les modèles d'intelligence artificielle et de nouveaux services utiles aux producteurs agricoles et aux consommateurs. ■

Propos recueillis par Bruno Carlhian



Crédit photo: © iStock

sions non pas pour réclamer, mais pour construire, en proposant aux agriculteurs de s'organiser et de faire preuve de solidarité. Ce projet, j'ai pu le porter puis le mettre en œuvre grâce au syndicalisme.

Comment articulez-vous depuis votre engagement syndical avec votre rôle à la tête des Chambres d'Agriculture ?

SW : Cette articulation est basée sur une confiance réciproque entre le syndicalisme majoritaire et les Chambres d'Agriculture. Il est bien sûr très positif que nous partagions la même vision sur les transitions que doivent engager les agriculteurs ou sur les orientations des politiques publiques. Mais nous sommes convaincus les uns et les autres que nous avons des partitions différentes à jouer pour servir la même ambition. Lors du récent débat sur la PAC par exemple, j'ai été très vigilant à ce que nous respections nos domaines d'intervention réciproques. Quand on se partage les tâches, on est plus fort.

ques, mais des projets qui leur permettent à la fois d'améliorer leur situation économique, leur charge de travail, et de contribuer à améliorer l'environnement. Il est primordial que les projets qui voient le jour aujourd'hui remettent les agriculteurs au cœur de la décision. L'autre sujet, qui lui est lié, c'est celui de la création de valeur, notamment dans le cadre des EGA. La préoccupation des Chambres d'Agriculture n'est pas de savoir qui tire le plus fort la couverture entre les agriculteurs, les trans-



CHRISTIAN JACOB

« Engagez-vous (aussi) en politique ! »

Christian Jacob, le président du mouvement Les Républicains depuis 2019, a été président du CNJA et suit toujours de près les questions agricoles quand elles sont évoquées à l'Assemblée. Il nous livre son analyse des rapports du syndicalisme avec la politique.



Crédit photo : © Joël Saget

En quoi votre engagement dans le syndicalisme agricole vous a-t-il aidé dans votre parcours politique ?

Christian Jacob : Pour moi qui ai arrêté mes études à 17 ans, le syndicalisme agricole a été une formidable école de formation. Au CNJA, j'ai exercé des mandats à tous les échelons, de président cantonal à la fin des années 70 à président national de 1992 à 1994. Ces années m'ont appris à prendre des responsabilités, mais aussi à gérer un groupe. Dégager une position commune entre un viticulteur du Gard, un producteur de porc breton, un éleveur bovin de Haute-Vienne et un céréalier de Seine-et-Marne, cela ne s'obtient pas spontanément ! Cela réclame des discussions, des arbitrages et la volonté d'aboutir à un compromis.

Cette expérience a constitué un apprentissage précieux, tout comme les années passées sur les bancs de l'Ifocap, qui ont contribué à m'ouvrir l'esprit.

Beaucoup de choses que j'ai apprises alors me servent encore comme président des Républicains. L'année dernière, par exemple, nous avons lancé des forums thématiques en vue de préparer notre projet présidentiel. Eh bien le premier rapport d'étape, nous l'avons construit selon le triptyque « voir, juger, agir », une méthode qui a été popularisée auprès des jeunes agriculteurs par la JAC !

Dans la réorganisation du parti à laquelle je me suis attelé, je me suis inspiré aussi du modèle agricole. J'ai commencé par restructurer les fédérations départementales, qui assurent le lien avec notre base sur le terrain,

comme les FDSEA servent de socle à la FNSEA. J'ai ensuite engagé la refondation de notre mouvement de jeunes. Là encore, le syndicalisme agricole a constitué une référence. Comme les JA, notre mouvement jeune disposera d'un lien statutaire avec la maison mère mais d'une autonomie de gestion, d'action et de gouvernance.

Dans quelles circonstances êtes-vous passé du syndicalisme à la politique ?

CJ : A la fin de mon mandat à la présidence du CNJA, j'avais prévu de mettre le syndicalisme entre parenthèse pour me consacrer à un projet de développement de mon exploitation. C'est alors que Jacques Chirac m'a demandé de figurer sur la liste d'union RPR-UDF

pour les Européennes. J'ai longtemps hésité avant de lui dire que je voulais bien me lancer sur la liste, mais comme « socio-professionnel ». Chirac m'a alors répondu que je ne pouvais pas. *« Tu fais de la politique ou tu n'en fais pas et si tu dis oui, tu t'engages complètement »*. Il m'a convaincu, et j'ai alors démissionné de tous mes mandats syndicaux pour me lancer dans la campagne. La page était tournée.

Je dois dire que les mois qui ont suivi ont été compliqués pour moi. Je disposais d'une certaine popularité auprès des agriculteurs par le syndicalisme et une partie du monde agricole m'en a voulu, estimant que je m'étais servi de lui, ce qui n'était

peut-être pas le cas. Il a fallu que je fasse mes preuves au Parlement européen. J'en ai eu l'occasion en prenant la présidence de la Commission de l'agriculture. Les relations se sont peu à peu dépassionnées et j'ai eu ensuite des relations apaisées, comme conseiller agricole de Chirac puis comme député et aujourd'hui comme chef de parti. Même si je ne suis plus agriculteur actif depuis 2002, je n'ai jamais cessé de m'intéresser à cette question. Les organisations agricoles le savent bien. Chaque fois qu'il y a un texte en débat sur l'agriculture ou la ruralité, elles viennent me voir et nous en parlons.

Pourtant vous n'avez jamais été ministre de l'Agriculture...

CJ : Non, mais j'ai toujours pensé, et Jacques Chirac aussi, que ç'aurait été une erreur, tant les relations avec le monde agricole auraient été affectives, donc passionnelles. Quand Chirac a été

réélu en 2002, je m'attendais au ministère de la Coopération, un domaine qui me passionnait. Mais dans les discussions, j'ai entendu mon nom prononcé pour le commerce extérieur puis pour la famille. J'ai fini par dire au président que je n'avais aucune compétence par-



Credit photo : © DR

ticulière sur le sujet. Ce à quoi il a répondu, dans son style direct. *« Si j'avais demandé à mes ministres d'être compétents, il y a longtemps que ça se saurait ! Je leur demande d'abord d'avoir du bon sens et de savoir s'entourer »*. Au final, j'ai adoré le ministère de la Famille. Le fait que je sois à la Famille ou plus tard à la Fonction publique n'empêchait pas pour autant Jacques Chirac de me sonder sur les questions agricoles.

L'agriculture est-elle encore considérée comme un enjeu politique important ?

CJ : Elle devrait l'être, ne serait-ce que pour des raisons démographiques. Nous étions trois milliards quand je suis né il y a 60 ans, nous sommes sept et nous serons 10 milliards dans moins de 25 ans. Il faudra donc répondre à une demande alimentaire en forte croissance, à l'intérieur de nos frontières comme à l'extérieur. Comment répondre à ce défi

et ne pas abandonner notre souveraineté en matière d'alimentation comme nous l'avons perdue face aux Américains ou aux Chinois en matière de santé ? Cela demande de mettre en place un grand projet agricole mais aussi de faire comprendre à nos concitoyens que le pro-

duire plus n'est pas l'ennemi du produire mieux. On peut et l'on doit produire plus et mieux, en investissant massivement dans la recherche agricole qui s'est trop détournée de la production pour suivre d'autres logiques. Se résigner à la décroissance aujourd'hui est absurde, d'autant plus quand l'on voit la dégradation régulière de notre balance agroalimentaire.

Les agriculteurs eux-mêmes peuvent-ils peser sur les orientations à venir ?

CJ : Bien sûr. Le syndicalisme agricole dispose d'un atout majeur par rapport à d'autres organisations comparables, c'est sa représentativité. Cela lui donne une légitimité supplémentaire dans la négociation. Mais les agriculteurs doivent aussi s'engager en politique. Ce n'est pas une trahison, c'est un plus. A l'avenir, les agriculteurs ne pourront plus emporter l'adhésion de l'opinion par la masse parce qu'ils n'en disposeront plus. La bataille se joue aujourd'hui aussi sur les terrains associatifs et politiques. Or nous manquons d'agriculteurs ou d'anciens agriculteurs sur les bancs de l'Assemblée, y compris dans nos rangs. Alors je leur dis : engagez-vous ! ■

Propos recueillis par Bruno Carlhian



CHIFFRES-CLÉS

L'EMPLOI SALARIÉ EN PRODUCTION AGRICOLE SUR LES 20 DERNIÈRES ANNÉES (1999-2019)

Données CC MSA 1999-2019 – Champ de la production agricole

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ET DE SALARIÉS ENTRE 1999 ET 2019 (BASE 100 EN 1999)



-18 555

Établissements employeurs en 20 ans



-133 623

Salariés en 20 ans

En 20 ans, les mutations des systèmes agricoles ont entraîné **la diminution du nombre d'exploitations** et donc du nombre d'établissements employeurs. Le **nombre de salariés diminue également mais connaît un regain depuis 2017**.

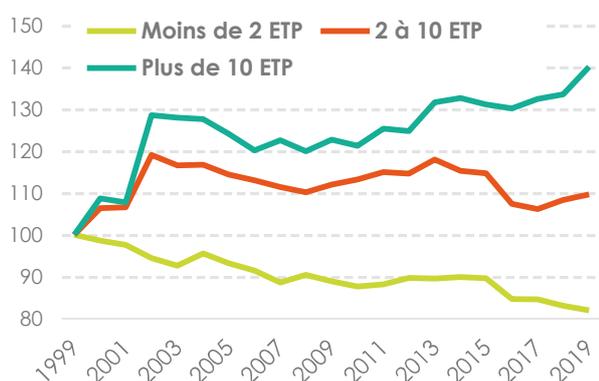
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CDD ET CDI ENTRE 1999 ET 2019 (BASE 100 EN 1999)



Sur les 20 dernières années, **la tendance est à la diminution du nombre de contrats**.

Toutefois, depuis 2016 on observe **une augmentation du nombre de contrats en CDI** (+12 500) conjointement à une diminution, plus faible, du nombre de contrats en CDD. Par ailleurs, la durée de ces contrats à durée déterminée s'allonge.

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS (EN NOMBRE D'ETP) ENTRE 1999 ET 2019 (BASE 100 EN 1999)

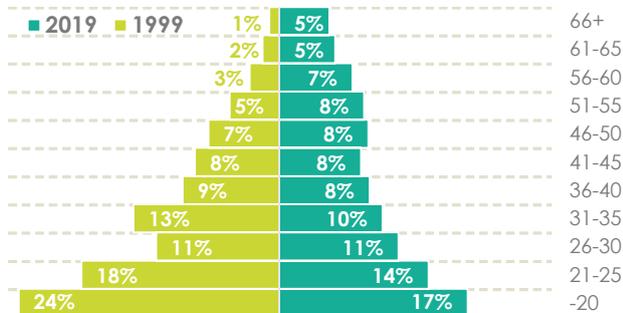


Sur les 20 dernières années, la tendance est au **regroupement et à l'agrandissement des exploitations agricoles**.

En effet, sur cette période, le nombre d'établissements employeurs de moins de 2 ETP a diminué de 18% alors que, dans le même temps, le nombre d'entreprises de plus de 10 ETP a progressé de 40%.

Publi INFORMATION

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR TRANCHE D'ÂGE EN 1999 ET 2019



-12 pts

Part des salariés de moins de 30 ans

En 20 ans, comme dans le reste de la population française, la tendance est au vieillissement de la population des salariés de la production agricole.

En 1999, plus de la moitié des salariés avait moins de 30 ans. **En 2019, cette proportion reste importante (42% des salariés) mais diminue de 12 points.**

RÉPARTITION DES EMBAUCHES SELON LE MOIS DE L'ANNÉE EN 1999, 2009 ET 2019



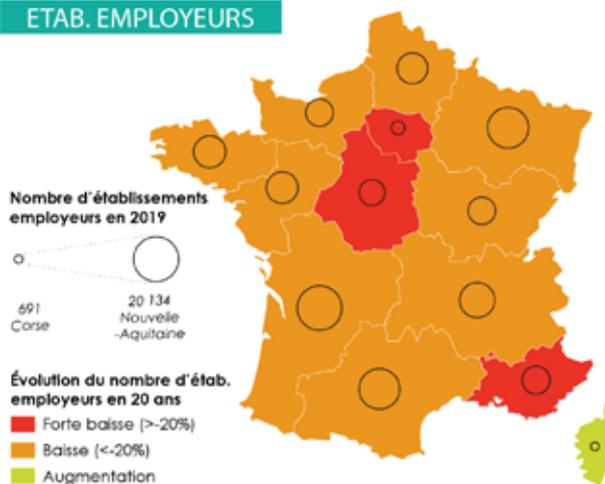
-10 pts en 20 ans pour la part des embauches réalisées en octobre

Concernant la saisonnalité de l'emploi, plusieurs tendances sont notables sur les 20 dernières années :

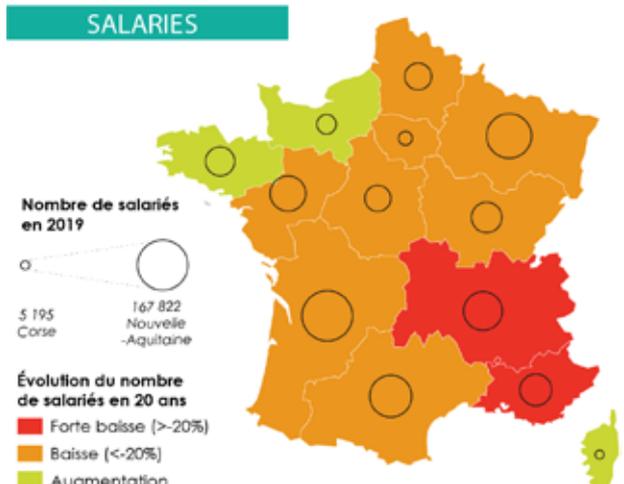
- * **Moins d'embauches réalisées en Juillet, Août et Octobre;**
- * **Des embauches plus nombreuses le reste de l'année,** en raison du développement des contrats en CDI.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ET DU NOMBRE DE SALARIÉS ENTRE 1999 ET 2019, PAR RÉGION

ETAB. EMPLOYEURS



SALARIÉS



Sur les 20 dernières années, les évolutions du nombre d'établissements employeurs et de salariés en production agricole sont très contrastées selon les régions. Toutes les régions ont connu une diminution du nombre d'établissements employeurs (hormis la Corse), cette diminution allant jusqu'à -28% en 20 ans.

Pour l'évolution du nombre de salariés, 3 régions se distinguent par une évolution positive du nombre de salariés sur les 20 dernières années (Bretagne, Corse, Normandie) contrairement aux autres régions.

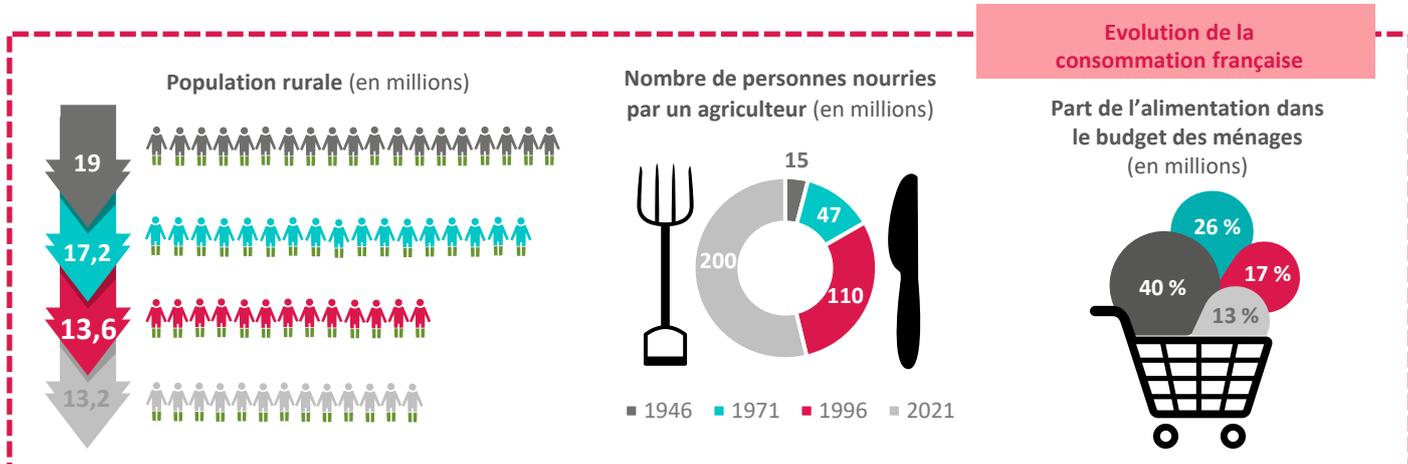
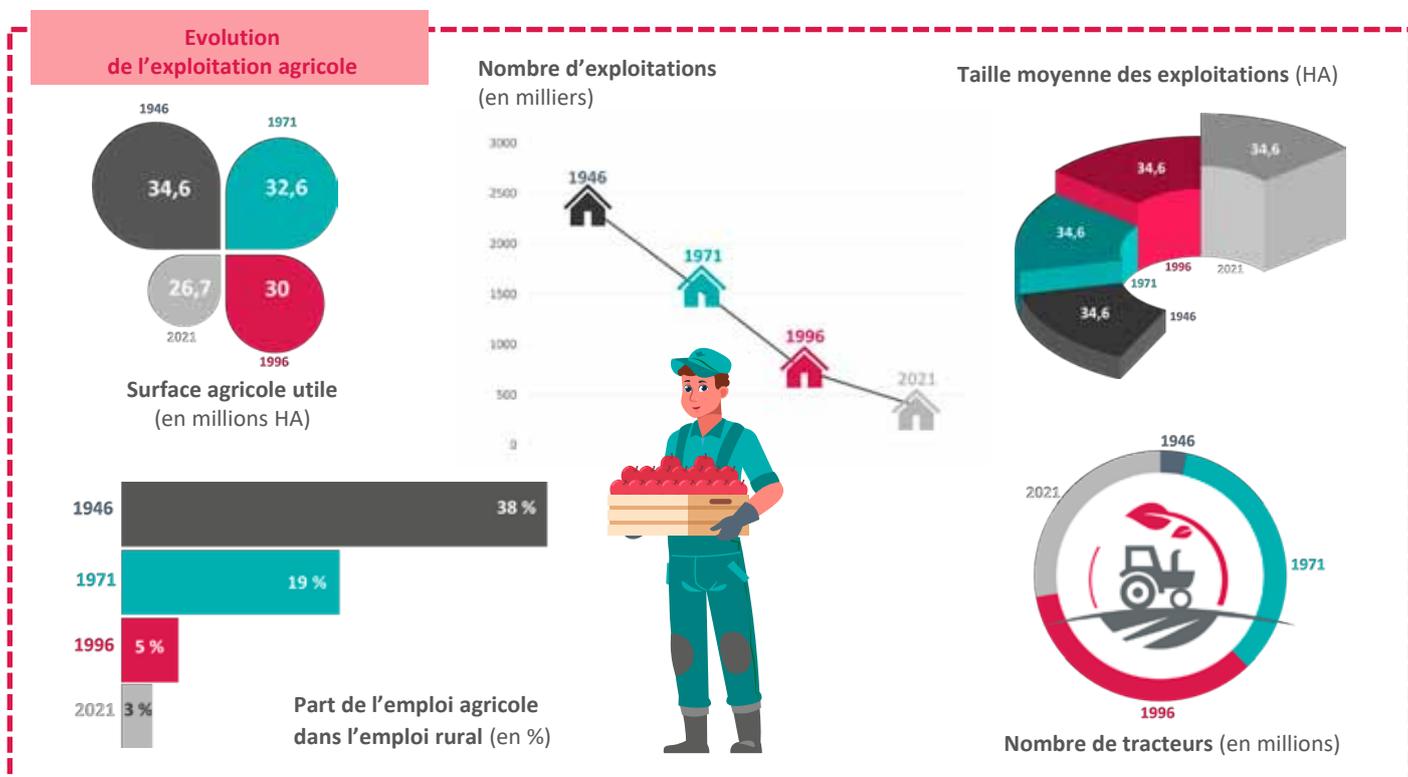
RADIOGRAPHIE DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

75 ans d'évolution agricole

Les 75 années qui viennent de s'écouler ont considérablement bouleversé la "Ferme France" en raison de plusieurs facteurs : la mécanisation, les orientations politiques à l'image des nom-

breuses lois d'orientation agricoles ; la mise en place de la Politique agricole commune et ses nombreuses réformes, l'essor des échanges internationaux et de la mondialisation, etc. Il est à noter que le ministère de l'Agriculture ne

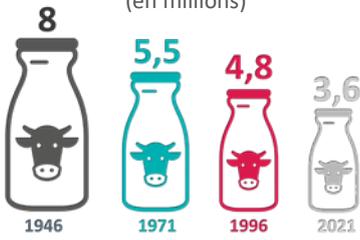
s'est doté d'un organisme statistique en propre qu'à partir des années 1960. Les infographies qui suivent n'ont qu'une vocation pédagogique : montrer cette évolution au cours des derniers trois-quarts de siècle.



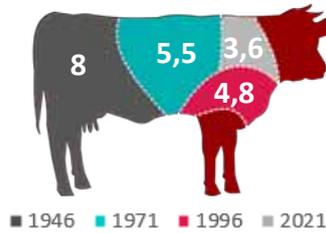
Sources : Ministère de l'Agriculture / Agreste / Chambres d'Agriculture / Insee

Evolution du nombre de productions animales

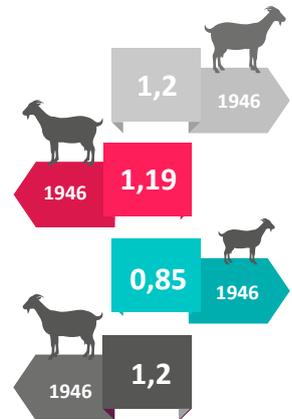
Vaches laitières (en millions)



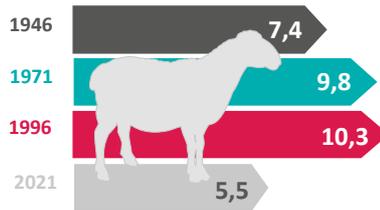
Bovins Viande (en millions)



Caprins (en millions)



Porcs (en millions)

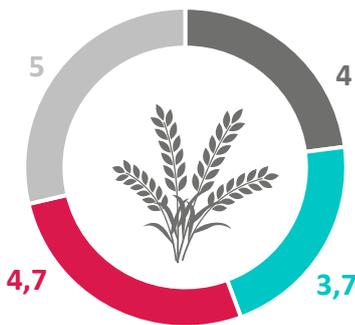


Equidés (en milliers)



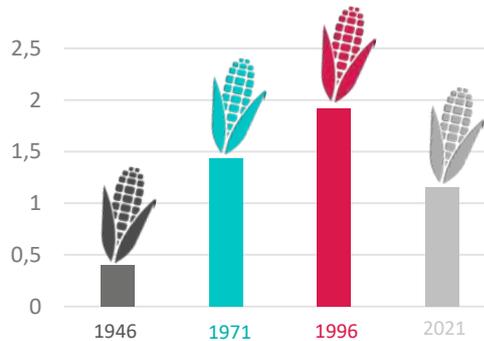
Evolution des surfaces en production végétale

Blé (en millions HA)

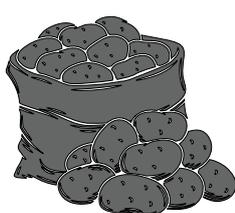
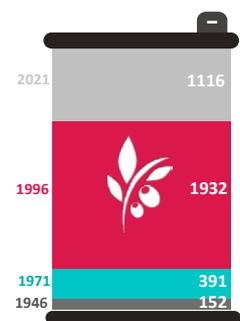


■ 1946 ■ 1971 ■ 1996 ■ 2021

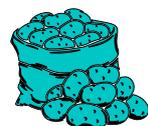
Maïs (en millions HA)



Oléagineux (en millions HA)



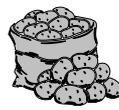
700



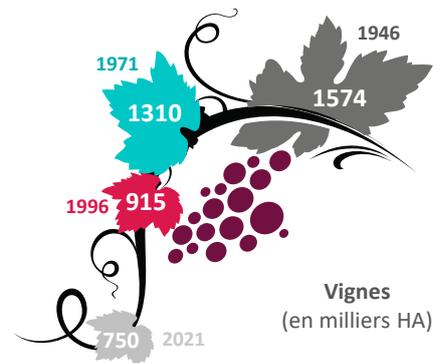
350



180



190



Vignes (en milliers HA)

Sources : Ministère de l'Agriculture / Agreste / Chambres d'Agriculture / Insee

Filière porcine : un enjeu territorial

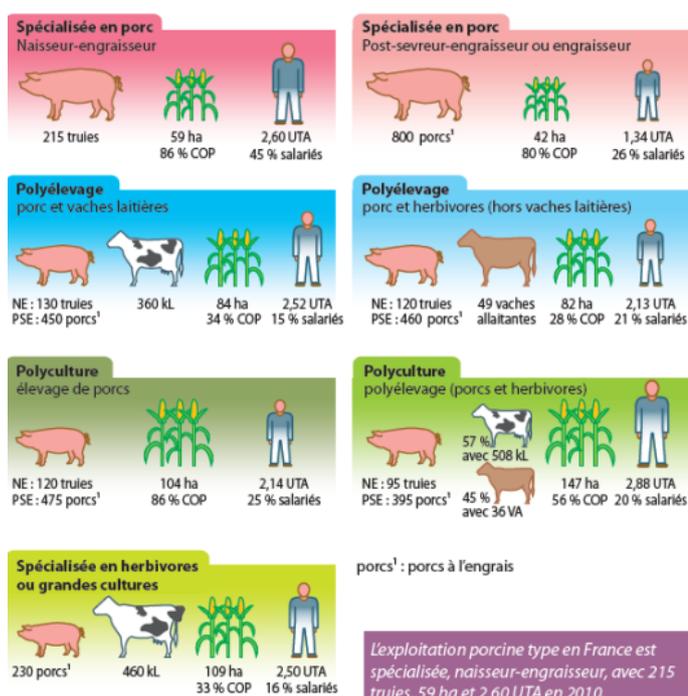
A l'heure où les qualificatifs accolés à l'élevage et au secteur agro-alimentaire - « industriel », « intensif », « lobbies » - entretiennent la confusion dans l'opinion, il est utile de revenir à la réalité. Dans la filière porcine française, en élevage et en transformation charcutière plus particulièrement, les entreprises sont essentiellement familiales. Un focus sur les structures de certaines de ces entreprises est éclairant sur le modèle français.

Les maillons d'une chaîne d'emplois au cœur des territoires

En amont de la filière, les éleveurs et les industriels de **l'alimentation animale** fabriquent la nourriture des porcs. Alors que près d'un tiers des éleveurs français sont « Fafeurs », cultivent leurs céréales et/ou oléoprotéagineux (colza, pois, tournesol, soja etc.) et fabriquent à la ferme tout ou partie de la nourriture de leurs animaux, environ 200 entreprises spécialisées fournissent aux éleveurs des aliments complets (protéines, fibres, vitamines et minéraux) ou Complémentaires des céréales cultivées ou achetées par l'éleveur ; en élevage, chaque ration alimentaire est précisément formulée pour répondre aux besoins de l'animal selon son stade de développement.

Focus sur l'élevage pour sortir des idées-reçues

En attendant les données du dernier recensement, une typologie des élevages porcins français est proposée par l'IFIP à partir des données 2010 (Tech Porc n°16, 2014)



Malgré une restructuration continue depuis l'après-guerre, les élevages porcins restent encore très différenciés avec :

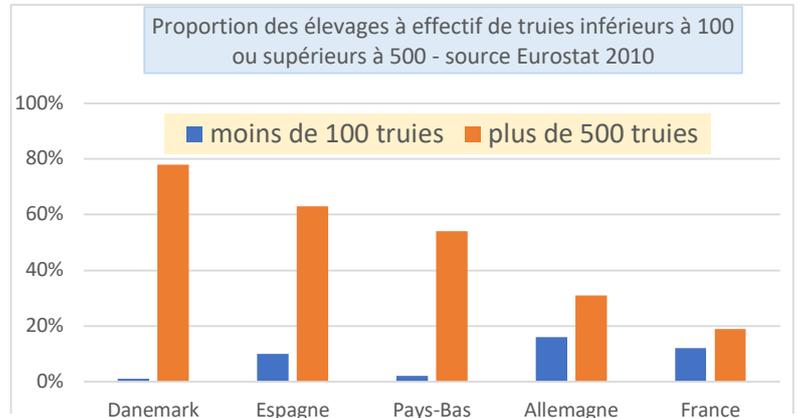
- 2 types spécialisés qui regroupent 40% des élevages et 60 % du cheptel,
- 5 types mixtes pour 60% des élevages et 40% du cheptel.

Le porc peut donc être un complément utile des bovins et/ou des cultures.

Les structures sont en général moyennes de 42 à 147 ha pour une main d'œuvre de 1,3 à 2,9 UTA.

Il s'agit donc bien de structures familiales, loin de l'image industrielle couramment associée à l'élevage porcin.

Si on compare la France aux principaux pays européens du secteur sur le critère du nombre de truies par taille d'élevage, on constate que les élevages français ont des effectifs plus modestes. Ce constat est encore plus marqué avec les autres continents, où ce critère peut atteindre des milliers de truies par unité qui n'ont alors plus rien d'unités familiales...



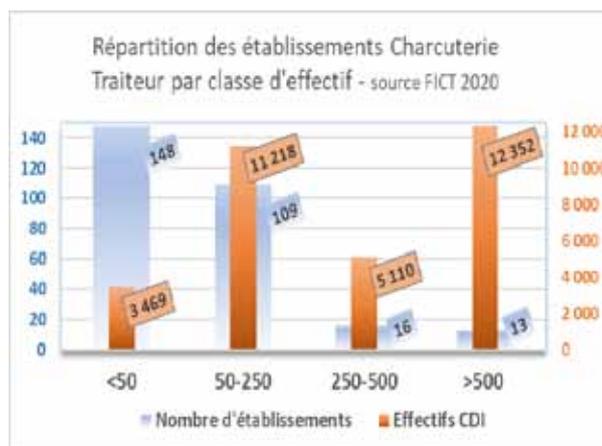
Le secteur abattage-découpe avec 165 abattoirs et 150 ateliers de découpe, spécialisés ou mixtes, est plus concentré géographiquement pour des raisons d'approvisionnement et d'économie : 29 abattoirs traitent ainsi plus de 100 000 porcs par an chacun et concentrent 91 % des porcs charcutiers à l'échelle nationale. Les 12 plus importants (750 000 porcs par an et plus) sont situés dans le grand Ouest.

La viande y est travaillée en deux étapes :

- La découpe primaire qui consiste à détailler les demi-carcasses en quatre pièces principales : jambon, épaule, poitrine et longe.
- La découpe secondaire qui permet de détailler plus finement la pièce en fonction du produit final que l'on veut obtenir. Ainsi, le jambon est travaillé différemment selon sa destination : jambon cuit, jambon sec, rouelle ou escalope par exemple.

En France, environ un quart de la carcasse d'un porc est consommée sous forme de viande fraîche, les trois quarts sont transformés en charcuterie.

La transformation - focus sur les entreprises françaises de charcuterie



La France compte près de 300 établissements de charcuterie, qui représentent plus de 32 000 salariés (2018). Si les effectifs totaux sont en baisse régulière, surtout due à la baisse des volumes transformés, leur qualification augmente.

Plus de la moitié des sites compte moins de 50 salariés avec un approvisionnement de proximité. Ces établissements sont essentiels à la vitalité du monde rural et 55% des sites se situent dans le grand ouest.

La distribution enfin regroupe 23 000 points de vente GMS et près de 15 000 boucheries et 6 200 charcuteries artisanales de proximité, auxquelles s'ajoutent la restauration commerciale et collective (63% est en gestion directe 27% en gestion concédée à une société de restauration).

INTERNATIONAL

Les syndicats étrangers aux côtés de la FNSEA

Les principaux syndicats agricoles étrangers ont souhaité s'associer au 75^e anniversaire de la FNSEA en envoyant un mot de soutien. C'est notamment le cas de la National Farmers Union (NFU) présidée par Mme Minette Batters, du DBV présidé par Joachim Rukwied et de la Coldiretti, avec son président Ettore Prandini.



Crédit photo : © iStock



« La NFU a travaillé en étroite collaboration avec la FNSEA pendant de nombreuses années et il reste une priorité pour nous de poursuivre cette bonne relation de travail à l'avenir. Bien que les dernières années aient été dominées par le Brexit, la NFU et la FNSEA ont travaillé ensemble avec succès sur des questions allant du changement climatique et du commerce à la santé animale et végétale. Les agriculteurs

britanniques et français partagent une perspective commune sur de nombreuses questions et je me réjouis de pouvoir travailler ensemble pendant de nombreuses années encore. »



Crédit photo : © DR

MINETTE BATTERS, NFU.



« Félicitations pour le 75^e anniversaire de la FNSEA ! La FNSEA est une alliance forte d'agriculteurs et d'organisations d'agriculteurs en France. C'est la voix de l'agriculture en France et ainsi indispensable en Europe. Les organisations d'agriculteurs ont été, sont et continueront à être importantes pour façonner les zones rurales en tant que parties intégrantes de la société dans son ensemble. Dans ce contexte, nous, les agriculteurs, ne

façonnons pas seulement les régions rurales. Nous sommes aussi, pour ainsi dire, créateurs de culture et d'identité par la production d'alimentation. C'est plus particulièrement vrai en France : Chez vous, la Gastronomie a été inscrite sur la liste du patrimoine culturel mondial immatériel de l'UNESCO en 2010. Pour l'Association des agriculteurs allemands (DBV), une coopération étroite avec la FNSEA, basée sur le partenariat et la confiance mutuelle, est une condition préalable et fondamentale pour nos activités au niveau européen. En tant que président du DBV, j'ai déjà eu l'honneur de travailler avec deux présidents de la FNSEA. Avec Xavier Beulin, avec qui je partageais la même vision d'une profession agricole, entrepreneuriale et paysanne. Et depuis quatre ans, avec la présidente Christiane Lambert, qui unit l'association dans des moments de discussions politiques difficiles en France comme dans toute l'Europe et qui exprime avec force la voix de l'agriculture, depuis un an aussi, en tant que première présidente de l'association européenne des agriculteurs, le COPA. Une coopération étroite entre les agriculteurs allemands et français restera nécessaire à l'avenir, parce que les processus de décision en Europe deviennent de plus en plus complexes. La France et l'Allemagne continuent d'être au cœur d'une Europe unie. Avec le « Pacte vert » pour l'Europe et sa stratégie « De la ferme à la table », nous sommes déjà dans un processus de transformation de l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire. La lutte contre le changement climatique est un enjeu du siècle. Il nous appartient de contribuer activement à la résolution des problèmes et, ce faisant, de proposer et de soutenir des solutions qui offrent des perspectives économiques aux familles d'agriculteurs en France, en Allemagne et dans toute l'Europe. C'est ce à quoi nous travaillons ensemble, et ce sont les défis que nous devons relever ensemble. Vive l'amitié franco-allemande, vive la FNSEA ».



Crédit photo : © DR

JOACHIM RUKWIED, Président de l'Association des agriculteurs allemands (DBV)



COLDIRETTI

« L'amitié et le travail commun entre FNSEA et Coldiretti fait partie de la tradition et de l'histoire de la politique agricole et agroalimentaire de l'Union européenne et au niveau international également. Avec la FNSEA, nous partageons la responsabilité d'être les principales organisations d'agriculteurs de deux États membres les plus importants en Europe au niveau de l'agroalimentaire, pour la qualité et la valeur de la production.

Plusieurs occasions nous ont permis d'organiser des rencontres historiques : au-delà de la politique, ces rendez-vous nous ont souvent permis de découvrir aussi la culture de nos deux pays : des monuments de Rome, au lac de Côme, jusqu'au tombeau de Napoléon à Paris et différentes régions de l'hexagone.

Mais si nous sommes effectivement dans l'histoire de la construction de la PAC, nous avons aujourd'hui une tâche très importante devant nous : la nécessité de continuer à développer, ensemble, un modèle d'agriculture pour défendre la tradition et le caractère distinctif que nos Pays représen-

tent dans le secteur agroalimentaire, tout en nous projetant dans le futur, en interprétant les exigences de nos concitoyens.

Nous l'avons fait récemment avec les importantes batailles que nos organisations ont menées dans les trois années qui se sont écoulées, en particulier au niveau de l'action sur la Commission européenne dans le domaine de la politique commerciale de l'Europe. Et comment ne pas se souvenir du travail commun sur l'étiquetage obligatoire de l'origine des produits agroalimentaires avec une campagne menée à la plus grande échelle ? Quel souvenir inoubliable que nos deux drapeaux agités sur les routes du Tour de France !

Ce sont deux exemples clairs du fait que, quand on travaille ensemble avec un regard d'avant-garde, les Institutions européennes nous écoutent et les résultats sont là pour en témoigner : la révision de la politique commerciale est lancée, une proposition sur l'étiquetage obligatoire est prévue pour bientôt ! Maintenant la balle est à nouveau dans notre camp, pour marquer les buts décisifs.

En conclusion, en tant que Président de la Coldiretti, je me félicite de cet anniversaire, en souhaitant à toute la structure de la FNSEA et à sa Présidente, mon amie Christiane Lambert, mais surtout aux agriculteurs français, un futur rempli de succès. Parce que le succès de nos organisations, c'est aussi le succès des agriculteurs de l'Union européenne ».



Crédit photo : © DR

ETTORE PRANDINI, président de la Coldiretti

PROSPECTIVES

Une solution contre le réchauffement climatique

En décembre 2020, lors d'un colloque sur l'agriculture à l'horizon 2040, organisé par le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne, des jeunes agriculteurs et des chercheurs ont défini les grandes tendances qui pourraient structurer l'avenir. Il en ressort que les agriculteurs seront beaucoup plus diversifiés qu'aujourd'hui.



Crédit photo : © iStock

Si l'on écoute les aspirations des jeunes agriculteurs, ils choisissent ce métier par passion mais sans vouloir en être prisonnier. Très bien formés et connectés, ils insistent sur la nécessité de s'adapter au marché et aux nouvelles formes de distribution, en mettant l'accent sur une production alimentaire de qualité. Tous souhaitent s'intégrer au mieux dans leurs communautés rurales. Ces liens avec les consommateurs et les citoyens devant précisément renforcer le respect et la compréhension entre les agriculteurs et les autres professions. Si certains se tournent vers l'agriculture pour embrasser « un mode de vie », la plupart comptent bien diriger une véritable entreprise, investir et utiliser une technologie avancée, même si leur production ne sera plus seulement des denrées alimentaires mais aussi des services environnementaux et de l'énergie à partir de la biomasse. A peine trente ans et en début de carrière, pour cette nouvelle génération, l'agriculture est aussi une

arme pour lutter contre les gaz à effet de serre, en protégeant la biodiversité et en produisant des énergies renouvelables non fossiles.

RÉDUIRE LES GES ET PRODUIRE UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

Selon les Accords de Paris, l'Union européenne doit atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire absorber tous les gaz à effet de serre émis, d'ici 2050. L'agriculture est responsable de 20 % des GES produits par la France mais elle a une palette de leviers pour réduire ces émissions. La méthanisation en fait partie en transformant des déchets organiques émetteurs de méthane en biogaz renouvelable. Selon Frédéric Flipo, porte-parole de France Biométhane, il existe aujourd'hui 201 méthaniseurs agricoles auxquels s'ajoutent plus de 1 100 projets titulaires d'un contrat d'achat dont la production sera injectée dans le réseau. En

2050, ce « gaz vert » devrait représenter 30 % de la production. Sur le papier tout semble simple, mais dans les faits, avant d'installer un méthaniseur et de l'alimenter, les agriculteurs se heurtent à de nombreux obstacles. Dominique Tristant est directeur de la ferme de Grignon, domaine qui dépend de l'école AgroParisTech. Sur 400 hectares dont 100 de prairies permanentes, 600 brebis allaitantes, 200 vaches laitières et une laiterie où le lait est transformé en produits frais, il mène avec son équipe des expériences pour ajuster « in vivo » ce que sera cette agriculture du futur qui devra produire, capter du carbone et fournir du biogaz. A cet effet la ferme est équipée d'un méthaniseur qui couvre 70 % du chauffage de la laiterie.

INVESTISSEMENT ÉLEVÉ

« Les cultures intermédiaires vont se développer, déclare-t-il, car elles captent du carbone, luttent contre l'érosion du sol, améliorent la fertilité, mais il

faut choisir les bonnes associations de graminées et de légumineuses. Autre difficulté, avec ces sécheresses estivales qui se sont succédé, les cultures ont du mal à prendre, en cas d'échec c'est une grosse perte pour l'agriculture. » Quant aux méthaniseurs, malgré les aides de France Biométhane, leur développement constitue un investissement élevé, surtout pour les éleveurs dont la situation économique est difficile. De plus il s'agit d'un projet industriel compliqué à gérer. Dominique Tristant imagine donc plutôt *« la mise en place de systèmes low-cost, aux rendements*

en biogaz moins importants, avec le camion de gaz qui collecte tous les trois jours, ce qu'on appelle le biogaz porté ».

LES ÉLEVEURS STOCKENT DU CARBONE

La prise en compte de l'empreinte carbone va devenir un paramètre essentiel des futurs éleveurs. Depuis 2019 ceux engagés dans le projet « Bas Carbone » mettent en place des actions pour réduire leurs émissions mais aussi séquestrer du carbone. En modifiant la conduite de leur exploitation ils ont

réduit en moyenne de 461 tonnes leurs GES. Soit 137 000 tonnes évitées pour les 391 fermes du programme, en majorité des exploitations laitières. En contrepartie, ils reçoivent un chèque des entreprises qui compensent ainsi leurs émissions. Ces services rendus consistent à améliorer les paysages, modifier l'alimentation du troupeau en valorisant les prairies, et la méthanisation. Face à ces succès le secteur des grandes cultures va mettre à son tour un programme bas-carbone au premier semestre 2021. ■

Jean-Marc Cholet

La génétique agricole au secours du climat



Crédit photo : © iStock

« Pour réussir la transition environnementale, et réduire l'utilisation de la chimie, le monde agricole a plus que jamais besoin de s'appuyer sur la génétique. » déclare Marie-Cécile Da-

mave, responsable Innovations et Affaires internationales du centre de réflexion Agridéas. Agnès Ricroch, maître de conférences à AgroParis-Tech, reconnue comme l'une des spé-

cialistes mondiales en biotechnologies végétales par la revue américaine *Bio-technology Law Report*, estime que les avancées dans ce secteur devraient

permettre de « *produire mieux et avec moins d'intrants* ». Tous les espoirs reposent donc sur cette science pour assurer la souveraineté alimentaire, nourrir une population croissante tout en protégeant la planète, à la condition que la réglementation, et notamment européenne, autorise leur

développement. Voici un aperçu de ce que la génétique pourrait apporter aux plantes et aux animaux dans les décennies qui viennent :

- Des plantes qui se débrouillent seules, en résistant à des maladies et à des agresseurs. Résultat, moindre utilisation d'intrants tout en conservant de bons rendements et en limitant les « pertes au champ », c'est-à-dire les graines qui ne prennent pas ou dont la récolte n'est pas totale.
- Résistance des plantes aux fortes températures et à la sécheresse, ce qui leur permet de s'adapter à des périodes de végétation plus courtes.
- Résistance à la salinisation des sols, par exemple dans les plaines de Camargue où l'on note déjà une avancée de la Méditerranée.
- Réduction du gaspillage avec des fruits et légumes qui arrivent en meilleure tenue dans l'assiette du consommateur.
- Amélioration des plantes orphelines, celles sur lesquelles très peu de recherches génétiques ont été faites jusqu'à présent. C'est le cas du chanvre ou de certaines légumineuses. Améliorer les connaissances de ces plantes permettra de répondre au « plan protéines », c'est à dire assurer l'indépendance en protéines pour l'alimentation animale et rééquilibrer le régime alimentaire des humains. Les cultures de pois, d'haricots, de lentilles, de féveroles, de lupin et de soja pourraient en bénéficier, donc s'étendre.

Les chercheurs étudient aussi le microbiote du sol, ces milliards de bactéries et de champignons qui l'habitent. « *En*

sélectionnant certains gènes de la plante et du microbiote on peut favoriser les interactions du sol et des cultures », explique Agnès Ricoch. « *A l'avenir on peut imaginer des plantes sentinelles. Créés par mutagenèse, certains individus de la plante cultivée, pourront piéger ou repousser les agresseurs comme les pucerons* »

Les perspectives paraissent encourageantes grâce aux progrès et aux découvertes récentes des biotechnologies. Il en est ainsi du phénotypage à haut débit. Il consiste à observer le comportement de la plante, sa réaction à certains paramètres comme le manque d'azote ou un stress hydrique par exemple. Par croisement, ou par



Crédit photo : © iStock

mutagenèse, on peut ensuite mettre en valeur les gènes qui s'expriment ou s'éteignent à tel ou tel comportement. « *D'ici 2050, on espère phénotyper tous les individus* », déclare Agnès Ricoch. C'est aussi le cas des New Breeding Techniques (NBT) ou « *Nouvelles techniques d'amélioration des plantes* ». Depuis la découverte en 2012 du CRISPR-CAS9, plus communément appelé « *ciseaux génétiques* », par la française Emmanuelle Charpentier et l'américaine Jennifer Doudna, qui leur a valu le Prix Nobel de Chimie en 2020, c'est cette révolution dans l'ingénierie génétique qui ouvre le plus de perspectives. « *Le génome, c'est comme un*

grand livre avec plusieurs lettres par page », explique Marie-Cécile Damave, « *avec cette technique on va pouvoir par mutagenèse, modifier lettre par lettre, s'intégrer dans une agriculture de précision* ». « *Avec cette technique, on coupe l'ADN à un endroit précis, pour éteindre un gène, ou le remplacer par un autre* », précise Agnès Ricoch, « *on gagne ainsi en précision et en rapidité pour sélectionner les caractères requis* », alors que la transgénèse, utilisée pour les OGM est moins précise.

La Chine, les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont actuellement les leaders en sélection végétale en autorisant ces techniques. Des pommes de terre ou des pommes dotées d'une meilleure conservation sont déjà sur le marché aux USA. En Europe, la Cour de justice de l'Union européenne, le 25 juillet 2018, a considéré que les variétés issues de ces nouvelles méthodes doivent être soumises au régime juridique des OGM, suivi en cela par le Conseil d'Etat français. Un cadre réglementaire vieux de vingt ans. A la demande du Conseil d'Etat, la Commission européenne doit se prononcer en avril prochain pour savoir si ces « *Nouvelles techniques d'amélioration des plantes* » dépendent de la directive OGM ou non. La directive OGM dissuade en effet les entreprises de demander des autorisations de culture qui sont extrêmement coûteuses. Si ce frein demeure les semenciers français perdront en compétitivité, alors qu'ils possèdent la technologie.

Pour Agnès Ricoch, « *ce serait dommage de nous supprimer cet outil, de laisser passer le train, alors que nous avons notre créativité, des objectifs de sélection propres aux terroirs de la France.* » ■

JMC

PROSPECTIVES

Transition Écologique : un projet de société

Le constat est désolant : 75 % des écosystèmes de la planète sont dégradés. En France, en dix ans, dans les milieux agricoles, la population des chardonnerets a chuté de 40 % et d'un tiers pour d'autres espèces d'oiseaux. Plusieurs dizaines de captages d'eau ont été abandonnés en raison de pollutions dues aux pesticides. En Allemagne l'effectif des insectes a baissé de 80 % depuis 1989. Et la liste pourrait se poursuivre.



Crédit photo : © iStock

L'artificialisation des terres touche de 40 000 à 60 000 hectares par an en France, pour laisser place au bâti, aux routes, aux parkings, aux surfaces commerciales. C'est l'une des principales raisons de la dégradation de la biodiversité mais certaines parcelles cultivées sont à ce point érodées qu'on n'y trouve plus, ni vers de terre, ni champignons, ni bactéries, toute cette vie qui fait des sols l'un des écosystèmes les plus complexes de la nature. Pour Claire Billy, chargée de mission à l'Office français de la biodiversité (OFB), « *il faut remettre l'agroécologie au centre pour restaurer la qualité de l'eau et la biodiversité.* » Le rapport du Conseil économique social et environnemental (CESE) sur le bilan de la loi sur la reconquête de la biodiversité et des paysages, rapport présenté en septembre 2020 par Alain Bougrain Dubourg du groupe Environnement et Nature et Pascal Ferey (FNSEA) pour

la section « agriculture » constate que le déclin se poursuit.

OSER L'AGROÉCOLOGIE

Tous les acteurs s'accordent sur les apports de la biodiversité : meilleure robustesse des systèmes immunitaires, pollinisation des cultures, filtration de l'eau, captation du carbone. Pour Marc Deconchat, chercheur à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et président de Solagro, association spécialisée dans l'agroécologie et les énergies renouvelables, « *il faut re-diversifier les territoires agricoles, mettre des haies, des bosquets, des mares. Cela passe aussi par la génétique. Il faut multiplier les variétés de blé, allonger les rotations, planter des légumineuses pour améliorer la qualité du sol. Il faut oser l'agroécologie. Dès que l'on change de mode de culture pour favoriser la biodiversité le résultat est encourageant. On voit revenir de nouveaux*

oiseaux, des insectes. »

Les pouvoirs publics, les organisations agricoles et le secteur privé ont mis en place différents programmes pour trouver des solutions mais aussi conseiller et accompagner les agriculteurs dans leurs démarches vers l'agroécologie.

DES PROGRAMMES MULTIPLES

Dans le cadre du Plan de Relance, 346 millions d'euros sont alloués pour accélérer la transition écologique des moyens de production. Objectifs : accélérer la conversion au bio et à la certification Haute valeur environnementale (HVE) des exploitations et soutenir la conversion des agroéquipements pour investir dans des outils plus sobres. Le programme « Plantons des Haies » prévoit de planter 7 000 kms de haies supplémentaires et d'encourager la gestion durable des 90 000 kms existants. Pour favoriser les

PROSPECTIVES

circuits courts, chaque département est fortement incité à mettre en place un Projet alimentaire territorial (PAT). Parmi les objectifs : fournir les cantines scolaires et 1 000 restaurants durables avec de la production locale. Les Collectifs agroécologiques permettent aux agriculteurs de se regrouper pour expérimenter de nouvelles cultures et réduire les phytosanitaires. Les

Groupements d'intérêt économique et environnemental regroupent déjà 12 000 exploitations qui bénéficient ainsi de soutiens financiers des pouvoirs publics.

EPITERRE ET SYMBIOSE

Le partenariat Epiterre entre la FNSEA et Imagin' rural propose aux entreprises

de financer les « services environnementaux » que fournissent les agriculteurs. Pour compenser leurs impacts négatifs sur l'environnement, les entreprises peuvent soutenir des agriculteurs qui favorisent les pollinisateurs, préservent les sols ou stockent du carbone. La FNSEA espère que ces aides venant du secteur privé seront plus incitatives et moins pénalisantes que celles liées aux Mesures agri-environnementales européennes (MAE). Elles devraient favoriser les investissements dans des nouvelles conduites agronomiques plutôt que de simplement compenser les pertes. Mais surtout, explique Hervé Lapie, secrétaire général adjoint de la FNSEA, « si l'agriculture est la solution, la reconquête de la biodiversité est un projet à partager avec toute la société, les entreprises, les citoyens et les collectivités locales. » C'est ce qu'il a fait en créant en 2012 l'asso-

ciation « Symbiose, pour des paysages de biodiversité ». Ce fut l'occasion de réfléchir avec les habitants, la municipalité de Tilloy-et-Bellay dans la Marne pour trouver des solutions et mettre en place des démarches concrètes comme les bandes enherbées ou les jachères mellifères. Car restaurer la biodiversité est plus compliqué qu'on ne le pense. Il faut de la recherche scientifique, un accompagnement technique et tenir compte du revenu de l'agriculteur. L'association Symbiose a déjà mené plusieurs projets dans le Grand Est soutenus par la population. « Notre bonheur est d'être dans nos champs et de contempler des territoires vivants », conclut Hervé Lapie. ■

Jean-Marc Cholet

Pour en savoir plus
symbiose-biodiversité.com
epiterre.fr
collectifs-agroecologie.fr

Le défi de la transmission et du renouvellement

Le renouvellement des générations reste l'un des défis les plus prégnants de la prochaine décennie. Fils et filles d'agriculteurs mais aussi hors cadre familiaux sont sollicités pour permettre à la Ferme France de conserver ses atouts, ses performances, et ses paysages.



Crédit photo : © iStock

C'est un phénomène démographique inéluctable qui va modifier non seulement la production agricole française mais aussi le visage de nos campa-

gnes. D'ici cinq ans, près de 160 000 agriculteurs atteindront l'âge de la retraite, soit le tiers des exploitants en activité. C'est toute une génération

d'agriculteurs qui s'en va, ceux qui se sont installés dans les années 1990 suite au plan de pré-retraite et d'installation de jeunes de cette époque. De

ces fermes qui vont se libérer, à peine deux sur trois ont un repreneur. Alors que le nombre d'agriculteurs a diminué de moitié depuis les années soixante, cette nouvelle hémorragie est une menace pour le pays, au moment où les Français s'interrogent sur la souveraineté alimentaire. Au-delà, c'est l'aménagement du territoire et les paysages qui risquent aussi d'être transformés si le nombre de paysans, au sens noble du terme, s'effondre.

« L'AGRICULTURE RECRUTE »

Le défi est d'attirer des jeunes, et moins jeunes, et de tous horizons, vers la profession d'agriculteur et même vers d'autres métiers qu'offre l'agriculture, mécaniciens, techniciens, conseillers bancaires, vétérinaires et autres. Toute la profession et les pouvoirs publics sont mobilisés. François-Etienne Mercier, vice-président JA est plutôt confiant. La crise de la Covid et les confinements successifs donneraient aux citoyens des rêves d'un « monde d'après » où l'épanouissement se fait au grand air, au contact de la nature, grâce à un travail qui « fait sens ». « *L'agriculture n'est plus un métier dévalorisant, déclare-t-il, c'est l'occasion d'être son propre patron, en lien avec le vivant et les innovations technologiques. Nous sommes des gestionnaires d'entreprises et aujourd'hui les métiers manuels ont un bel avenir, même s'ils gardent parfois une mauvaise image.* » François-Etienne Mercier espère bien que la campagne promotionnelle, « L'agriculture recrute », qui devrait démarrer en juin prochain, grâce au financement du plan de relance, portera ses fruits. Objectif : séduire et convaincre tous ceux qui ne sont pas enfants d'agriculteurs, ni même issus du monde rural, que l'on peut s'épanouir et qui sait, gagner sa vie, dans le monde agricole.

NOUVEAUX PROFILS

Pour avoir une idée de qui seront les nouveaux agriculteurs des prochaines décennies, une piste est d'observer les

candidats qui se présentent à l'un des 63 Points accueil installation (PAI) mis en place dans les Chambres d'agriculture. Chaque année, pas moins de 20 000 porteurs de projet, dont 60 % hors milieu agricole, viennent y chercher des conseils et une formation. Certains ont un projet avancé, d'autres à peine l'ébauche d'une idée de ce qu'ils souhaitent faire mais des aspirations communes se dégagent. « *Ces nouveaux profils d'agriculteurs veulent avoir leurs propres exploitations, à taille humaine, respectueuse de l'environnement, faire de la vente à la ferme ou s'intégrer dans des circuits courts, transformer et communiquer sur leurs produits tout en ayant du temps libre* », explique François-Etienne Mercier qui constate une augmentation des installations en société pour partager les contraintes. Mais tout cet enthousiasme sera-t-il suffisant pour assurer la relève ? Le parcours de l'installation peut être long et semé d'embûches.

PRIORITÉ AUX JEUNES

La première des difficultés est de trouver du foncier car les terres qui se libèrent sont souvent convoitées par ceux qui veulent s'agrandir. Et ceux en âge de partir, surtout en bovins allaitant, compte tenu des petites retraites agricoles, préfèrent parfois rester actif au-delà de 62 ans, quitte à faire appel à des entrepreneurs de travaux. « *Avec un taux de renouvellement de 50 % il est indispensable de donner la priorité aux jeunes pour maintenir des hommes dans les campagnes* », déclare François Beaupère, vice-président de Chambre d'agriculture France (APCA), plutôt que de laisser faire les agrandissements, « *le maillage dans le paysage est différent selon que l'on a des parcelles de 10 ou 100 hectares.* » Il réclame ainsi plus de transparence dans l'attribution des parts sociales pour éviter que des holdings financières s'accaparent les terres aux dépens des candidats à l'installation.

Une fois le projet avancé, l'autre difficulté est de créer un climat de confiance entre le jeune repreneur et

le cédant. De façon à ce que les espoirs de l'un ne suscitent pas les regrets de l'autre. « *Il faut réfléchir au projet d'installation ensemble, poursuit François Beaupère, ne pas prendre uniquement la place du cédant, pour qui la vente de l'exploitation ne revêt pas seulement un aspect économique, mais aussi patrimonial et sentimental. Il faut d'ailleurs convaincre ces jeunes qui ont un projet individuel d'aller vers des formes associatives.* »

MANQUE DE CANDIDATS

Le taux de remplacement est de 100 % en production ovine et caprine, de 70 % en bovin allaitant, et de 50 % en bovin lait. Pour Christophe Perrot, chargé de mission économie et territoire à l'Institut de l'élevage (Idele), ce n'est pas tant le manque de candidats mais l'inadéquation de l'offre à la demande qui est un souci. « *Les repreneurs ne veulent plus être simplement des fournisseurs de matière première, livrer leur production à la coopérative. Ils font de la vente directe, déjà 6 % en viande bovine. Ils sont parfois pluriactifs et optent pour des troupeaux plus petits. La production pourrait manquer à certaines filières, comme c'est déjà le cas pour l'agneau.* » Dans les bassins allaitants traditionnels du grand Massif Central les enfants d'éleveurs assurent encore la reprise des exploitations. Le renouvellement des actifs sera plus difficile en polyculture-élevage dans le sud-ouest et surtout en Bretagne où les producteurs laitiers sont nombreux à partir. ■

Jean-Marc Cholet

PROSPECTIVES

L'intelligence artificielle au service de l'agriculture

Ce qu'il y a d'étonnant avec la science-fiction, c'est qu'elle entre subrepticement dans notre quotidien sans que l'on s'en aperçoive. Qui aurait imaginé, il y a vingt ans, que l'on pourrait voir le visage de son interlocuteur en téléphonant ? Qui pensait que les vaches iraient se faire traire toutes seules, que des tracteurs traverseraient des champs sans conducteur ?



Crédit photo : © iStock

Tout cela est possible grâce à l'intelligence artificielle. Un outil né aux USA dans les années cinquante. Des systèmes informatiques qui utilisent des algorithmes, des modèles mathématiques, pour faire faire aux machines, des tâches réservées jusque-là aux humains. C'est d'abord les secteurs de la santé et de la mobilité qui ont mis en pratique ces techniques, mais elles pénètrent de plus en plus le domaine agricole. Elles pourraient être une solution pour optimiser les rendements et réduire l'empreinte carbone.

« Au moment où l'agriculture productiviste atteint ses limites cette agroécologie high-tech va permettre de maintenir une productivité élevée tout en protégeant l'environnement. », déclare Marie-Cécile Damave, responsable de l'Innovation et des Affaires internationales au centre de réflexion Agridéas.

LES VACHES PREMIÈRES SERVIES

L'application la plus répandue aujourd'hui est le robot de traite. L'imagerie et le traitement des données permettent d'analyser le comportement des animaux et de détecter toute anomalie. Le collier connecté transmet des informations sur l'alimentation de la vache, la quantité et la qualité de son lait et d'en tirer des conclusions sur son état sanitaire. Le collier permet aussi de géolocaliser les animaux et d'indiquer le nombre de jours passés au pâturage. Des données qui apportent la preuve qu'un cahier des charges est bien respecté. Ces informations sont transmises à l'aval, jusqu'au consommateur, par une blockchain, une chaîne de données. La blockchain raconte ainsi l'histoire du produit au

consommateur. En lisant un QR code, celui-ci peut savoir d'où vient le lait, comment il est produit et transformé. Une garantie de sincérité des modes de production et un lien de confiance avec le consommateur.

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Dans le secteur végétal l'intelligence artificielle va permettre au cultivateur d'effectuer des diagnostics précoces, pour intervenir le plus rapidement possible en cas d'arrivées de mauvaises herbes, mais aussi d'avoir une connaissance parfaite de chaque parcelle, et ainsi de ne pas traiter de manière uniforme. « L'intelligence artificielle procure un réel avantage : on réduit les épandages de phytosanitaires, notamment de glyphosate, on ne surali-

mente pas et on préserve la vie du sol, c'est ce qu'on appelle le spot-spraying, la pulvérisation localisée », explique Marie-Cécile Damave.

Par ailleurs, des essais sont déjà en cours sur des robots autonomes, équipés de panneaux solaires et de caméras, qui reconnaissent les mauvaises herbes et décident quand et où il faut pulvériser. On économise par ailleurs du fuel et on évite le tassement des sols. Des capteurs affinent des données météo pour détecter les conditions propices aux ravageurs. Les millions d'images nécessaires sont cap-

tées par des robots qui sont amenés à remplacer les drones, « car ces derniers n'ont pas détecté les mauvais rendements de céréales pendant les dernières sécheresses » explique Marie-Cécile Damave.

TROUPEAU DE ROBOTS

Comment seront diffusées ces techniques dont le coût reste élevé ? On peut imaginer des entreprises de travaux agricoles qui proposeront ces services, telle la société Viti Rover qui loue un « troupeau » de robots pour désherber

les vignes. La France est une locomotive dans ce domaine. Des réseaux d'agriculteurs se constituent pour tester ces outils, les Chambres d'agriculture organisent chaque année les *Agreen Startup* pour soutenir les entreprises innovantes. Le challenge Invivo Quest identifie ces « jeunes pousses » qui participeront à la transition du secteur agro-alimentaire. Des associations d'agriculteurs se constituent pour tester ces techniques. ■

Jean-Marc Cholet

Période de Covid ou non, la campagne continue d'attirer de nouveaux habitants qui n'en comprennent pas toujours les coutumes et les codes. Et dire qu'il a fallu recourir à la loi pour réguler la cohabitation entre population agricole et rurale et celle issue de la ville appelée « néoruraux » !

Le coq Maurice au tribunal, des cigales vilipendées pour leur chant, des abeilles accusées de salir avec leur pollen le linge qui sèche, l'éditrice Odile Jacob qui intente un pourvoi devant le Conseil d'Etat pour empêcher l'installation d'un élevage de bretonnes pie noire aux abords de sa résidence secondaire. Décidément la cohabitation n'est pas toujours facile entre les rats des villes et les rats des champs. On pourrait en rire si ces conflits de voisinage ne témoignaient des nouvelles pressions qui s'abattent sur le monde agricole. Chaque année

DÉFI SOCIÉTAL

Les néoruraux en prise avec la réalité

1 800 dossiers finissent au tribunal, et encore ce chiffre ne concerne que ceux qui vont en appel. Les maires des petites communes sont assaillis d'appels dénonciateurs pour signaler des vaches « abandonnées » dehors en hiver ou des travaux agricoles considérés suspects. L'activité agricole est pourtant réglementée et contrôlée par différentes normes sanitaires et environnementales mais « le monde rural n'est plus uniquement peuplé d'agriculteurs », déclare le député Pierre Morel-A-L'Huissier, (UDI, Lozère), « il y a un fourmillement sociologique au coeur de la ruralité et les nouveaux arrivants ont oublié les particularités de l'activité agricole, or celle-ci fait partie de nos traditions et à ce titre, doit être protégée par la loi ».

VIVRE ENSEMBLE

Cette loi, dont il est l'auteur, « visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises » a été promulguée le 29 janvier 2021. « C'est une loi pro-ruralité, qui défend les traditions agricoles », explique-t-il. De son côté, le Conseil d'Etat considère que « si l'objectif poursuivi par le texte peut sembler à première vue anodin, il recouvre en réalité des questions profondes, touchant tant à l'identité qu'au vivre ensemble. » Les services régionaux de l'inventaire général du patrimoine culturel vont recenser l'identité culturelle de chaque territoire, y compris les éléments sonores et olfactifs et le texte sera inscrit dans le code de l'environnement. Cela permettra de

protéger cette identité culturelle mais aussi de donner des arguments aux élus locaux pour désamorcer les conflits de voisinage. Un conseil municipal pourra même en faire état en cas de modification d'un Plan local

d'urbanisme si la vocation agricole est menacée par l'artificialisation des terres. Cette loi qui vise à désamorcer les conflits de voisinage tout en préservant l'identité culturelle de la ruralité, arrive au moment où une partie des Français, suite à la crise de la Covid, semblent être "vaccinée" contre la vie citadine et se prend à rêver à un retour vers des petites villes ou leurs campagnes avoisinantes. Un mouvement qui, s'il se concrétisait, pourrait redonner vie à ce « rural profond ». Malgré les conflits de voisinage nombre de ruraux verraient en effet avec satisfaction leurs campagnes se repeupler.

« RÉVOLUTION QUI S'ANNONCE »

C'est bien sûr l'expérience soudaine et à grande échelle du télétravail qui a suscité ce désir de migration vers les zones rurales. Ce mouvement pourrait être celui des prochaines décennies mais pour qu'il se concrétise encore faudrait-il que plusieurs obstacles soient aplanis. Pour Pierre Morel-A-L'Huissier,

« cette révolution qui s'annonce doit être soutenue par les pouvoirs publics par une politique d'aménagement du territoire. » Déjà résoudre le problème de la fracture numérique en investissant pour que l'ensemble du territoire soit

s'y regrouper pour travailler à distance tout en ayant une vie sociale. Les télécentres « So Lozère » proposent ainsi mobilier, connectivité, services informatiques et espaces communs à des télétravailleurs de différents secteurs.

Des expériences similaires existent aussi dans le Cantal.

Réunir des entreprises d'un même secteur, notamment en agroalimentaire, sur un même lieu, permet de mettre en commun des services comme la Recherche et Développement, comme c'est le cas à l'agropôle d'Agen. Mais le principal écueil est celui de la santé. Pour attirer des nouveaux habitants dans les campagnes, il faut une offre de médecins. Une piste serait les services de médecine mobile. Pour convaincre les étudiants en médecine, « il faudrait leur faire des cours sur l'aménagement du territoire » ; suggère Pierre Morel-A-L'Huissier. Le désir d'un retour vers le monde rural existe, pour le concrétiser les acteurs économiques

doivent faire preuve d'imagination et les acteurs publics accompagner le mouvement. ■

JMC

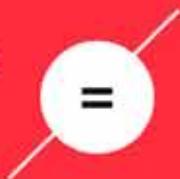


Crédit photo : © CS

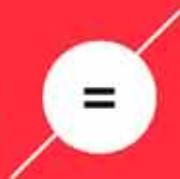
connecté. Ensuite accompagner le télétravail plutôt que l'obliger. « Le gouvernement fait fausse route en imposant le télétravail. Cela risque de poser des problèmes psychologiques liés à l'isolement du salarié », estime le député de Lozère, favorable au volontariat et à l'ouverture en zones rurales de lieux de travail collaboratifs. Plusieurs salariés de différentes entreprises pourraient

Pour la transition numérique de l'agriculture

DONNÉES AGRICOLES
MAÎTRISÉES

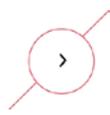


SERVICES
INNOVANTS



USAGES
PERFORMANTS

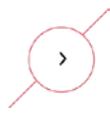
**Opérateur européen de plateformes
de consentements et d'échanges,**
Agdatahub propose des solutions technologiques
qui garantissent un usage maîtrisé
des données agricoles.



NOS SOLUTIONS LIÉES **AU RESPECT DU CONSENTEMENT**

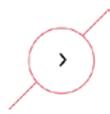
✓ Identité numérique ✓ Routeur de consentements

✓ Gestionnaire de consentements ✓ Portail exploitants Agri-consent



NOS PLATEFORMES **D'ÉCHANGES DE DONNÉES**

✓ API-Agro, multi-filières ✓ SED, pour la filière bovins et petits ruminants

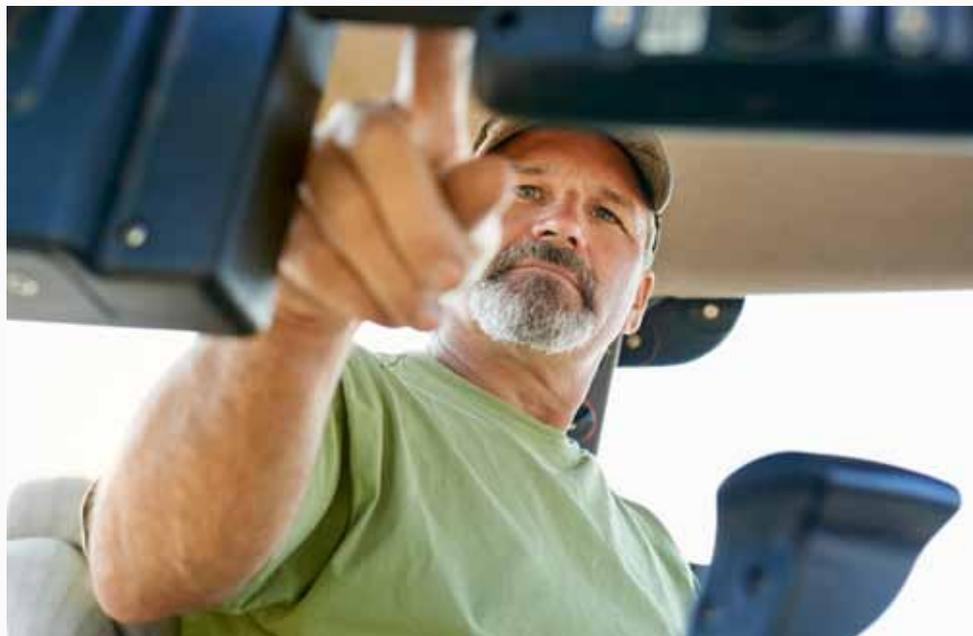


NOTRE ACCOMPAGNEMENT **DES FILIÈRES AGRICOLES**

✓ Standardisation des données ✓ Appui fonctionnel et technique



PRÉPARER L'AVENIR AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE



ET LE PLAN DE RELANCE DE L'AGRICULTURE.

Avec AGILOR, préfinancez gratuitement
la part subventionnée de votre investissement*.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

agilor



* Offre réservée aux agriculteurs destinée à financer la fraction de l'investissement faisant l'objet d'une demande de subvention FranceAgriMer dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Le crédit est remboursable en une seule échéance 17 mois maximum après la mise à disposition des fonds. Exemple pour un crédit de 10000 € à taux 0 % réalisé le 1^{er} mars 2021, le montant de l'échéance unique à payer le 31 juillet 2022 sera de 10000 €, soit un TEG de 0 %, hors assurance facultative. L'octroi du crédit ne préjuge pas de l'éligibilité au dispositif public de subvention. L'emprunteur devra rembourser le crédit à l'échéance convenue que sa demande de subvention soit accordée (en intégralité ou partiellement) ou refusée. Offre soumise à condition valable jusqu'au 31/12/2022 disponible uniquement par l'intermédiaire des vendeurs de matériel agréés Agilor par votre Caisse régionale de Crédit Agricole. Renseignez-vous auprès du concessionnaire agréé Agilor sur la disponibilité de cette offre.

03/2021 - Édité par Crédit Agricole S.A. agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 8 750 065 920 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images. 